

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 30 août 2019 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT1923821A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 30 août 2019, vu la décision 2014/450/PESC du 10 juillet 2014 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan, modifiée ; vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13.

A Saint Barthélémy, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes mentionnées dans l'annexe sont gelés.

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

#### Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie et des finances au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédéc 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouyc, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

#### ANNEXE

\* ALNSIEM Musa Hilal Abdalla

Alias : a) Sheikh Musa Hilal ; b) Abd Allah ; c) Abdallah ; d) AlNasim ; e) Al Nasim ; f) AlNaseem ; g) Al Naseem ; h) AlNasseem ; i) Al Nasseem

Date de naissance : a) 01/01/1964 ; b) 1959

Lieu de naissance : Koutoum, Soudan

Nationalité : soudanaise

Adresse : a) Kabkabiya, Soudan ; b) Koutoum, Soudan (réside à Kabkabiya et dans la ville de Koutoum, au Darfour septentrional, et a résidé à Khartoum)

Passeport : a) passeport diplomatique n° D014433, délivré le 21/02/2013 (a expiré le 21/02/2015) ; b) passeport diplomatique n° D009889, délivré le 17/02/2011 (a expiré le 17/02/2013)

Identification : certificat de nationalité A0680623

Renseignements complémentaires : dans son rapport, l'organisation Human Rights Watch indique qu'elle a en sa possession un mémorandum d'un service gouvernemental du Darfour septentrional, daté du 13/02/2004, ordonnant aux "unités de sécurité dans la localité" "d'autoriser les Moudjahidin et les volontaires placés sous le commandement du cheik Musa Hilal à poursuivre leurs activités dans les régions du [Darfour septentrional] et d'assurer leurs besoins essentiels". Le 28/09/2005, 400 miliciens arabes ont attaqué les villages d'Aro Sharrow (y compris le camp de personnes déplacées), Acho et Gosmena au Darfour occidental. Le Groupe d'experts pense aussi que Musa Hilal était présent lors de l'attaque menée contre le camp de déplacés d'Aro Sharrow : son fils avait été tué au cours de l'assaut lancé par l'Armée de libération du Soudan contre Shareia et Musa Hilal se livrait donc maintenant à une vendetta personnelle. Il y a de bonnes raisons de penser qu'en sa qualité de chef suprême, il était directement responsable de ces actes et de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ainsi que d'autres atrocités

Désigné par les Nations unies le 25/04/2006, par le règlement (CE) 760/2006 du 18/05/2006, modifié par les règlements (UE) 75/2014 du 27/01/2014, (UE) 2017/401 du 07/03/2017, (UE) 2017/1942 du 25/10/2017, (UE) 2018/512 du 27/03/2018

\* ELHASSAN Gaffar Mohammed

Alias : Gaffar Mohmed Elhassan

Date de naissance : 24/06/1952

Résidence : El Waha, Omdurman (Soudan)

Carte d'identité d'ancien combattant n° 4302

Renseignements complémentaires : retraité de l'armée soudanaise. Général de division et commandant de la région militaire occidentale dans l'Armée soudanaise. A violé les dispositions du paragraphe 7 de la résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité en demandant (à Khartoum) et en autorisant (à compter du 29/03/2005), dans l'exercice de ses fonctions, le transfert de matériel militaire au Darfour sans l'approbation préalable du Comité créé par la résolution 1591

Désigné par les Nations unies le 25/04/2006, par le règlement (CE) 760/2006 du 18/05/2006, modifié par les règlements (UE) 75/2014 du 27/01/2014, (UE) 2017/401 du 07/03/2017

\* MAYU Jibril Abdulkarim Ibrahim

Alias : a) General Gibril Abdul Kareem Barey ; b) "Tek" ; c) Gabril Abdul Kareem Badri

Date de naissance : 01/01/1967

Lieu de naissance : Al-Fasher, Darfour, Soudan

Nationalité : soudanaise de naissance

Adresse : Tine (Soudan) (réside à Tine, ville du Soudan située à la frontière avec le Tchad)

N° national d'identification : a) 192-3238459-9 ; b) certificat de nationalité acquise de naissance 302581

Renseignements complémentaires : Mayu est responsable de l'enlèvement de membres de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) en octobre 2005. Il tente ouvertement d'entraver les opérations de la MUAS en recourant à des manoeuvres d'intimidation ; ainsi, il a menacé d'abattre des hélicoptères de l'Union africaine dans la région du Djebel Moon en novembre 2005. Par ces actes, Mayu, représentant une menace pour la stabilité du Darfour, a manifestement enfreint les dispositions de la résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité et répond aux critères énoncés pour être inscrit par le Comité sur la liste des personnes et entités visées par les sanctions

Désigné par les Nations unies le 25/04/2006, par le règlement (CE) 760/2006 du 18/05/2006, modifié par les règlements (UE) 75/2014 du 27/01/2014, (UE) 2017/401 du 07/03/2017, (UE) 2018/512 du 27/03/2018

\* SHAREIF Adam

Alias : a) Adam Yacub Shant ; b) Adam Yacoub

Date de naissance : 01/01/1970

Lieu de naissance : Al-Fasher, Darfour, Soudan

Nationalité : Soudan

N° de passeport : P00182993 délivré le 19/07/2010 (a expiré le 18/07/2015), n° national d'identification : 103-0037-6235 (comme indiqué dans le passeport)

Renseignements complémentaires : les soldats de l'Armée de libération du Soudan placés sous le commandement d'Adam Yacub Shant ont violé l'accord de cessez-le-feu en lançant le 23/07/2005 une attaque contre un contingent militaire du Gouvernement soudanais escortant un convoi de camions près d'Abu Hamra (Darfour septentrional), au cours de laquelle trois soldats ont été tués. À la suite de cette attaque, des armes et des munitions du Gouvernement ont été pillées. Le Groupe d'experts possède des informations établissant que l'attaque lancée par les soldats de l'Armée de libération du Soudan a eu lieu, qu'elle était manifestement organisée et qu'elle avait donc été soigneusement préparée. En conséquence, on peut raisonnablement supposer, comme le Groupe d'experts l'a conclu, que Sharif, en sa qualité de commandant de l'Armée de libération du Soudan dans la région, avait dû avoir connaissance de cette attaque et qu'il l'avait approuvée ou ordonnée. Il en est donc directement responsable et répond aux critères énoncés pour être inscrit sur la liste

Désigné par les Nations unies le 25/04/2006, par le règlement (CE) 760/2006 du 18/05/2006, modifié par les règlements (UE) 75/2014 du 27/01/2014, (UE) 2017/401 du 07/03/2017, (UE) 2018/512 du 27/03/2018

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 30 août 2019 portant application des articles L.562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT1923822A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 30 août 2019, vu la décision du Conseil 2010/413/PESC du 26 juillet 2010 concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran, modifié notamment par la décision (PESC) 2019/870 du 27 mai 2019 ; vu la décision 2011/235/PESC du 12 avril 2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Iran, modifiée notamment par la décision (PESC) 2019/562 du 8 avril 2019 ; vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L.562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13.

A Saint Barthélémy, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes mentionnées dans les annexes 1 et 2 sont gelés.

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française, pour une durée de 6 mois.

#### Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie et des finances, télédéc 233, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

#### ANNEXES

##### ANNEXE 1

###### \* 7th of Tir

Renseignements complémentaires : entité placée sous le contrôle de la DIO et considérée par beaucoup comme participant directement au programme nucléaire Iranien

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

###### \* ABBASI-DAVANI Fereidoun

Date de naissance : a) 1958 ; b) 1959

Lieu de naissance : Abadan, Iran

Renseignements complémentaires : a) chargé de recherches au ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées ; b) a des attaches avec l'Institut de physique appliquée et travaille en étroite collaboration avec Mohsen Fakhrizadeh-Mahabadi

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/17

###### \* Abzar Boresh Kaveh Co

Alias : BK Co

Renseignements complémentaires : a) participe à la production de composants de centrifugeuses ; b) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

###### \* AHMADIAN Ali Akbar

Alias : Ali Akbar Ahmedian

Date de naissance : 1961

Lieu de naissance : Kerman, Iran

Renseignements complémentaires : a) vice-amiral chef d'état-major du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; b) a changé de fonction

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* AL YASIN Javad

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) chef du centre de recherche pour les explosions et les impacts (METFAZ)

Désigné par l'Union européenne le 01/12/2011, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Aluminat

Adresses : a) Parcham St, 13th Km of Qom Rd, 38135 Arak (usine) ; b) Unit 38, 5th Fl, Bldg no 60, Golfam St, Jordan, 19395-5716, Téhéran, Tél. 98 212 2049216 / 22049928 / 22045237 Fax : 98 21 22057127 ; Internet : www.aluminat.com

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) aide des entités désignées à enfreindre les dispositions des Nations Unies et les sanctions de l'UE à l'encontre de l'Iran et soutient directement les activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 22/12/2012

\* Ansar Bank

Alias : a) Ansar Finance and Credit Fund ; b) Ansar Financial and Credit Institute ; c) Ansa Institute ; d) Ansar al-Mojahedin No-Interest Loan Institute ; e) Ansar Saving and Interest Free-Loans Fund

Adresse : a) n° 539, North Pasdaran Avenue, Téhéran ; b) Ansar Building, North Khaje Nasir Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; b) Bonyad Taavon Sepah a créé l'Ansar Bank pour fournir des services financiers et de crédit au personnel de l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Aran Modern Devices

Alias : AMD

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) affilié au réseau MTFZC

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Aras Farayande

Adresse : Unit 12, N° 35 Kooshesh Street, Téhéran

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) participe à l'achat de matériels pour l'Iran Centrifuge Technology Company, sanctionnée par l'UE

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Arfa Paint Company

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Arfeh Company

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Aria Nikan

Alias : Pergas Aria Movalled Ltd

Adresse : Suite 1, 59 Azadi Ali North Sohrevardi Avenue, Téhéran, 1576935561

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) il est établi que cette société fait des achats pour le département commercial de la Iran Centrifuge Technology Company (société Iranienne de technologie centrifuge -TESA). La société a tenté d'acheter des matériels désignés, y compris des biens en provenance de l'UE, qui trouvent leur application dans le programme nucléaire Iranien

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ashtian Tablo

Adresse : Ashtian Tablo - N° 67, Ghods mirheydari St, Yoosefabad, Téhéran

Renseignements complémentaires : participe à la production et à la fourniture d'équipements et de matériels électriques spécialisés ayant une application directe dans le secteur nucléaire iranien

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, (UE) 2018/2012 du 04/06/2018

\* Azim Aghajani

Alias : a) Azim Adhajani ; b) Azim Agha-Jani

Nationalité : iranienne

Passeports n° : a) 6620505, délivré en Iran (République islamique d') ; b) 9003213, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : a) membre de la force Qods de l'IRGC opérant sous la direction du commandant de la force Qods, le général de division Qasem Soleimani, désigné par le Conseil de sécurité des Nations unies dans la résolution 1747 (2007) ; b) a favorisé une violation du point 5 de la résolution 1747 (2007) qui interdit l'exportation d'armes et de matériels connexes en provenance d'Iran

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 18/04/2012, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* BABAEI Davoud

Renseignements complémentaires : actuel chef de la sécurité à l'institut de recherche du ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées pour l'Organisation de l'innovation et de la recherche en matière de défense (SPND), dirigé par Mohsen Fakhrazadeh-Mahabadi, désigné par les Nations unies. L'AIEA a identifié la SPND dans le cadre de ses préoccupations relatives à la dimension militaire éventuelle du programme nucléaire de l'Iran, à propos duquel l'Iran refuse de coopérer. En sa qualité de chef de la sécurité, Babaei a pour responsabilité d'empêcher la divulgation d'informations, y compris à l'AIEA

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* BAHMANYAR Morteza Bahmanyar

Date de naissance : 31/12/1952

Nationalité : iranienne

Passeport n° : a) I0005159, délivré en Iran b) 10005159, délivré en Iran

Renseignements complémentaires : a) directeur du département des finances et du budget de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Bals Alman

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) fabricant d'équipements électriques (appareillage de commutation) associé à la construction en cours de l'installation de Fordow (Qom), sans que cette construction ait été déclarée à l'AIEA

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Bargh Azaraksh

Alias : Barghe Azerakhsh Sakht

Adresse : n° 599, Stage 3, Ata Al Malek Blvd, Emam Khomeini Street, Ispahan

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) société qui travaille en sous-traitance sur les sites d'enrichissement d'uranium de Natanz et Qom/Fordow, pour des travaux d'électricité et d'installation de conduites. Cette société était responsable de la conception, de l'achat et de l'installation d'équipement de contrôle électrique à Natanz en 2010

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Barzagani Tejarat Tavanmad Saccal companies

Renseignements complémentaires : a) filiale de Saccal System companies ; b) cette compagnie a tenté d'acheter des produits sensibles pour une entité figurant sur la liste de la résolution 1737 (2006)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Behineh Trading Co

Adresse : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) a participé à la livraison de munitions d'Iran via le Nigeria à destination d'un pays tiers ; b) personnes et entités concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 01/12/2011, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Behnam Sahriyari Trading Company

Adresse : Ziba Buidling, 10th Floor, Northern Sohrevardi Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : impliqué dans le transport d'armes pour le compte de l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Bonyad Taavon Sepah

Alias : a) IRGC Cooperative Foundation ; b) Bonyad-e Ta'avon-Sepah ; c) Sepah Cooperative Foundation

Adresse : Niayes Highway, Seoul Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; b) la société Bonyad Taavon Sepah, également appelée IRGC Cooperative Foundation, a été créée par les commandants de l'IRGC pour structurer les investissements de l'IRGC, qui le contrôle

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* BORBORUDI Sayed Shamsuddin

Alias : Seyed Shamseddin BORBOROUDI

Date de naissance : 21/09/1969

Renseignements complémentaires : chef adjoint de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, désignée par les Nations unies. Il est le subordonné de Feridun Abbasi Davani, désigné par les Nations unies. Il participe au programme nucléaire iranien depuis 2002 au moins, y compris en qualité d'ancien chef des achats et de la logistique de l'AMAD, où il était responsable de l'utilisation de sociétés écrans telles que Kimia Madan pour l'achat d'équipement et de matériel pour le programme d'armement nucléaire de l'Iran

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Centre de recherche en science et technologie de la défense

Alias : DTSRC

Renseignements complémentaires : a) se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte du ministère Iranien de la défense et de la logistique des forces armées, qui supervise les activités de recherche et développement, de production, d'entretien, d'exportation et d'achat liées à la défense du pays ; b) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par l'Union européenne le 24/04/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Complexe industriel Amin

Alias : a) Complesso industriale Amin ; b) Amin Industrial Compound ; c) Amin Industrial Company ; d) Il-Kumplex Industrijali Amin ; e) Amin Industrial Complex

Adresses : a) PO Box 91735-549, Mashad, Iran ; b) Amin Industrial Estate, Khalage Rd., Seyedi District, Mashad, Iran ; c) Complexe Kaveh, Khalaj Rd., Seyedi St., Mashad, Iran

Renseignements complémentaires : a) a cherché à se procurer des régulateurs de température susceptibles d'être utilisés dans des établissements de recherche nucléaire et dans des installations nucléaires opérationnelles de production ; b) se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de l'Organisation des industries de la défense, désignée dans la résolution 1737 (2006) ; c) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Conseils en ingénierie Sahel

Renseignements complémentaires : a) appartient à Ghorb Nooh ou est contrôlée par Ghorb Nooh ; b) est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Corps des gardiens de la révolution islamique

Alias : IRGC

Adresse : IRGC, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : responsable du programme nucléaire Iranien. Assure le contrôle opérationnel du programme de missiles balistiques de l'Iran. A tenté d'effectuer des acquisitions visant à soutenir le programme de missiles balistiques et le programme nucléaire de l'Iran

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* DANESHJOO Kamran

Alias : DANESHJOU

Renseignements complémentaires : ancien ministre des sciences, de la recherche et de la technologie. Il a apporté son concours à des activités nucléaires iraniennes posant un risque de prolifération

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* DARVISH-VAND Javad

Renseignements complémentaires : général de brigade, IRGC, ancien ministre adjoint et inspecteur général du MODAFL

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par les règlements (UE) 2018/827 du 04/06/2018, (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* DASTJERDI Ahmad Vahid

Date de naissance : 15/01/1954

Passeport n° : A0002987, délivré en Iran

Renseignements complémentaires : a) président de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO) ; b) a été vice-ministre de la défense

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* DERAHSHANDEH Ahmad

Date de naissance : 11/08/1956

Adresse : 33 Hormozan Building, Pirozan St., Sharaj Ghods, Téhéran, Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : président-directeur général de la Banque Sepah, entité qui apporte un appui à l'Organisation des industries aérospatiales (AIO) et aux entités placées sous son contrôle, y compris le Groupe

industriel Shahid Hemmat (SHIG) et le Groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG), qui sont tous deux visés dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité des Nations unies

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Doostan International Company

Alias : DICO

Renseignements complémentaires : a) fournit des éléments au programme Iranien de missiles balistiques ; b) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Electro Sanam Company

Alias : a) E.S. Co. ; b) E.X. Co

Renseignements complémentaires : a) société-écran de l'Organisation des industries de la défense ; b) participe au programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Electronic Components Industries

Alias : ECI

Adresse : Hossain Abad Avenue, Shiraz, Iran

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) filiale d'Iran Electronics Industries

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* ESLAMI Mohammad

Alias : a) Mohammad Islami ; b) Mohamed Islami ; c) Mohammed Islami

Renseignements complémentaires : a) Docteur b) directeur de l'Institut de formation et de recherche des industries de la défense ; c) a été vice-ministre de la défense de 2012 à 2013

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* ESMAELI Reza-Gholi

Alias : Reza-Gholi Ismaili

Date de naissance : 03/04/1961

Passeport n° : A0002302, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : directeur du département des affaires commerciales et internationales de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* ESNICO

Alias : Equipment Supplier for Nuclear Industries Corporation

Adresse : n° 1, 37th Avenue, Asadabadi Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) fournit des biens industriels pour les activités du programme nucléaire menées par l'Organisation Iranienne de l'énergie atomique (AEOI), Novin Energy et Kalaye Electric Company (toutes visées dans la résolution 1737 du CSNU) ; c) le directeur d'ESNICO est Haleh Bakhtiar (visé dans la résolution 1803 du CSNU)

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Etemad Amin Invest Co Mobin

Adresse : Pasadaran Av. Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : société détenue ou contrôlée par l'IRGC qui contribue au financement des intérêts stratégiques du régime

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Ettehad Technical Group

Renseignements complémentaires : a) société-écran de l'Organisation des industries de la défense ; b) participe au programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Eyvaz Technic

Adresse : n° 3, Building 3, Shahid Hamid Sadigh Alley, Shariati Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) producteur d'équipements de traitement sous vide qui a été un fournisseur des sites d'enrichissement d'uranium de Natanz et Qom/Fordow. En 2011, la société a fourni des transducteurs de pression à la Kalaye Electric Company, désignée par l'ONU

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* FADAVI Ali

Renseignements complémentaires : a) appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; b) commandant de la marine de l'IRGC ; c) contre-amiral

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Fajr Aviation Composite Industries

Adresse : Mehrabad Airport, PO Box 13445-885, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : filiale de l'Organisation des industries de l'aviation de l'Iran (IAIO) au sein du MODAFL, tous deux désignés par l'Union ; elle produit principalement des matériaux composites pour l'industrie aéronautique

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* FAKHRIZADEH-MAHABADI Mohsen

Passeport n° : a) A0009228 (pays non confirmé, probablement Iran) ; b) 4229533 (pays non confirmé, probablement Iran)

Renseignements complémentaires : a) chargé de recherches au ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées, et ex-chef du Centre de recherche en physique (PHRC) ; b) l'Agence internationale de l'énergie atomique a demandé à l'interroger sur les activités menées par le PHRC au cours de la période où il en était le chef, mais a essuyé un refus de l'Iran

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24.3.2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* FARAHY Seyyed Mahdi

Renseignements complémentaires : général de brigade ; ancien président de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO) et ancien directeur général de l'Organisation des industries de la défense (DIO), désignée par les Nations unies. Membre de l'IRGC et adjoint au ministère iranien de la défense pour la logistique des forces armées (MODAFL)

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Farasakht Industries

Renseignements complémentaires : a) se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de la société Iran Aircraft Manufacturing Company qui est, à son tour, détenue ou contrôlée par le ministère Iranien de la défense et de la logistique des forces armées ; b) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Adresse : PO Box 83145-311, Kilometer 28, Esfahan-Tehran Freeway, Shahin Shahr, Ispahan, Iran

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Farasepehr Engineering Company

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Farayand Technique

Renseignements complémentaires : a) participe au programme nucléaire Iranien (programme de centrifugeuses) ; b) citée dans les rapports de l'AIEA

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* FATAH Parviz

Date de naissance : 1961

Renseignements complémentaires : membre du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; ancien ministre de l'énergie

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Forces aériennes du Corps des gardiens de la révolution islamique

Renseignements complémentaires : a) appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; b) gèrent les stocks de missiles balistiques à courte et moyenne portée de l'Iran. Le commandant des forces aériennes de l'IRGC est visé dans la résolution (2006) 1737 du CSNU

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ghani Sazi Uranium Company

Alias : Iran Uranium Enrichment Company

Adresse : 3, Qarqavol Close, 20th Street, Téhéran

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) travaille sous le contrôle de la TAMAS, désignée par l'ONU. Contrats de production avec la Kalaye Electric Company, désignée par l'ONU et la TESA, désignée par l'UE

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Gharagahe Sazandegi Ghaem



Renseignements complémentaires : a) appartient à KAA ou est contrôlé par KAA ; b) est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ghorb Karbala

Renseignements complémentaires : a) appartient à KAA ou est contrôlé par KAA ; b) est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ghorb Nooh

Renseignements complémentaires : a) appartient à KAA ou est contrôlé par KAA ; b) est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Groupe de l'industrie des missiles de croisière

Alias : Groupe de l'industrie des missiles de la défense navale

Renseignements complémentaires : entité s'occupant de la conception et de la production de missiles de croisière. Elle est chargée des missiles navals, y compris des missiles de croisière

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe des industries de l'armement

Adresses : a) Sepah Islam Road, Karaj Special Road Km 10, Iran ; b) Pasdaran Ave., PO 19585/777, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) fabrique et assure l'entretien de diverses armes légères, y compris des fusils de gros et moyen calibres, ainsi que du matériel connexe ; b) il exerce l'essentiel de ses activités d'achat par l'intermédiaire de Hadid Industries Complex ; c) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par les Nations unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Groupe des industries des munitions et de la métallurgie

Alias : a) AMIG ; b) Groupe des industries des munitions

Renseignements complémentaires : a) l'AMIG contrôle l'entité 7th of Tir, visée dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité pour sa contribution au programme de centrifugeuses de l'Iran. b) L'AMIG est la propriété et se trouve sous le contrôle de l'Organisation des industries de la défense (DIO), qui est visée dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe des industries spéciales

Adresse : Pasdaran Avenue, PO Box 19585/777, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : a) dépend de l'Organisation des industries de la défense ; b) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par l'Union européenne le 24/07/2007, par les Nations unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Groupe industriel Fajr

Renseignements complémentaires : a) Instrumentation Factory Plant ; b) entité placée sous le contrôle de l'AIO

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par le règlement (CE) 441/2007 du 20/04/2007, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe industriel Sanam

Renseignements complémentaires : entité contrôlée par l'Organisation des industries aérospatiales (AIO), au nom de laquelle elle a acquis des équipements pour le programme de missiles

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe industriel Shahid Bagheri

Alias : SBIG

Renseignements complémentaires : entité placée sous le contrôle de l'AIO

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe industriel Shahid Hemmat

Alias : SHIG

Renseignements complémentaires : entité placée sous le contrôle de l'AIO

Désigné par les Nations unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Groupe industriel Ya Mahdi

Renseignements complémentaires : entité contrôlée par l'Organisation des industries aérospatiales (AIO) qui participe à l'acquisition, au niveau international, d'équipements pour les missiles

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* HAERI Mojtaba

Renseignements complémentaires : a) personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) ingénieur, adjoint au MODAFL, chargé de l'industrie

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* HEJAZI Mohammad

Alias : Mohammed Hijazi

Date de naissance : 1959

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : général de brigade, commandant de la force de résistance Bassij

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Hirbod Co

Adresse : Flat 2, 3 Second Street, Asad Abadi Avenue, Téhéran 14316

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) société qui a acheté des biens et des équipements destinés au programme nucléaire et de missiles balistiques de l'Iran pour la Kalaye Electric Company (KEC), sanctionnée par les Nations unies

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* HOJATI Mohsen

Date de naissance : 28/09/1955

Passeport n° G4506013, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : chef du Groupe industriel Fajr qui est visé dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité pour son rôle dans le programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* HOSEYNITASH Ali

Renseignements complémentaires : général de brigade. Membre de l'IRGC. Membre du Conseil suprême de sécurité nationale et participe à l'élaboration de la politique relative à la question nucléaire

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Hosseini Nejad Trading Co

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par l'Union européenne le 26/07/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Industrial Factories of Precision (IFP) Machinery (Usines de Machines de Précision)

Alias : Instrumentation Factories Plant

Renseignements complémentaires : utilisée par l'Organisation des industries aérospatiales lors de tentatives d'acquisition ; personnes et entités concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Industries aéronautiques Qods

Renseignements complémentaires : entité produisant des drones, des parachutes, des parapentes, des paramoteurs, etc., que le Corps des gardiens de la révolution islamique mettrait au service de sa doctrine de guerre asymétrique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Institut de conseil en ingénierie Imensazan

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Institut d'ingénierie Rahab

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA ; est une filiale de KAA ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Institut Fater

Alias : Faater

Renseignements complémentaires : filiale de Khatam al-Anbiya (KAA) ; Fater a commercé avec des fournisseurs étrangers, probablement pour le compte d'autres sociétés du groupe KAA participant à des projets du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) en Iran ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Institute of Applied Physics

Alias : IAP

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; effectue des recherches sur des applications militaires du programme nucléaire iranien

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Aircraft Industries

Alias : IACI

Renseignements complémentaires : filiale de l'IAIO au sein du MODAFL ; elle assure la fabrication, la réparation et la révision de moteurs d'avions et fournit, par le biais d'intermédiaires étrangers, des pièces détachées destinées à l'aéronautique, souvent en provenance des États-Unis. Il a été établi qu'IACI et ses filiales utilisaient un réseau mondial de courtiers qui tente d'acquérir des biens liés à l'aéronautique

Désigné par l'Union européenne le 26/07/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Aircraft Manufacturing Company

Alias : a) HESA ; b) HESA Trade Center ; c) HTC ; d) IAMCO ; e) IAMI ; f) Iran Aircraft Manufacturing Industries ; g) Karkhanejate Sanaye Havapaymaie Iran ; h) Hava Peyma Sazi-e Iran ; i) Havapeyma Sazhran ; j) Havapeyma Sazi Iran ; k) Hevapeimasazi

Adresse : a) P.O. Box 83145-311, 28 km Ispahan - Téhéran Freeway, Shahin Shahr, Ispahan, Iran ; b) P.O. Box 14155-5568, N°27 Ahahamat Ave, Vallie Asr Square, Téhéran 15946, Iran ; c) P.O. Box 81465-935, Ispahan, Iran ; Shahih Shar Industrial Zone, Ispahan, Iran ; d) P.O. P.O. Box 8140, No. 107 Sepahbod Gharany Ave., Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; est la propriété, se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte du MODAFL

Désigné par l'Union européenne le 26/07/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Centrifuge Technology Company

Alias : a) TSA ; b) TESA ; c) ICTC

Adresse : 156, Golestan Street, Saradr-e Jangal, Téhéran

Renseignements complémentaires : a repris les activités de Farayand Technique (designée dans la résolution 1737 du CSNU) ; personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; fabrique des pièces de centrifugeuse pour l'enrichissement de l'uranium, et soutient directement les activités sensibles en matière de prolifération que l'Iran est tenu de suspendre selon les résolutions du CSNU. Elle travaille pour Kalaye Electric Company (designée dans la résolution 1737 du CSNU)

Désigné par l'Union européenne le 26/07/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Communications Industries

Alias : ICI

Adresses : a) PO Box 19295-4731, Pasdaran Avenue, Téhéran, Iran ; b) PO Box 19575-131, 34 Apadana Avenue, Téhéran, Iran ; c) Shahid Langary Street, Nobonyad Square Ave, Pasdaran, Téhéran

Renseignements complémentaires : est une filiale de la société Iran Electronics Industries (inscrite sur la liste de l'Union), produit divers matériels, notamment des systèmes de communication, du matériel d'avionique, d'optique, d'électro-optique, de micro- électronique, des technologies de l'information, de test et de mesure, des systèmes de sécurité des télécommunications, de guerre électronique, de fabrication et remise à neuf de tubes de radar et de lance-missiles

Désigné par l'Union européenne le 26/07/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Iran Composites Institute

Adresse : Iran Composites Institute, Iranian University of Science and Technology, 16845-188, Téhéran, Iran, Tél. 98 217 3912858 Fax 98 217 7491206 Courriel : ici@iust.ac.ir Internet : <http://www.Irancomposites.org>

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; aide des entités désignées à enfreindre les dispositions des Nations Unies et de l'UE et soutient directement les activités nucléaires de l'Iran

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 21/12/2012

\* Iran Electronic Industries

Adresse : P.O. Box 18575-365, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; filiale détenue à 100 % par le MODAFL, son rôle est de fabriquer des composants électroniques pour les systèmes d'armements iraniens

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Marine Industrial Company

Alias : SADRA

Adresse : Sadra Building No. 3, Shafagh St., Poonak Khavari Blvd., Shahrak Ghods, P.O. Box 14669-56491, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : contrôlée de fait par Sepanir Oil & Gas Energy Engineering Company désignée par l'UE comme étant une société de l'IRGC ; fournit un appui au gouvernement de l'Iran au travers des activités qu'elle mène dans le secteur énergétique iranien, y compris dans le champ gazier de South Pars

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2015/1001 du 25/06/2015

\* Iran Pooya

Alias : Iran Pouya

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société d'État qui a géré la plus grande extrudeuse d'aluminium d'Iran et a fourni du matériel destiné à être utilisé dans la production d'enveloppes pour les centrifugeuses IR-1 et IR-2. Grand fabricant de cylindres d'aluminium pour centrifugeuses, qui a notamment pour clients l'AEOI, désignée par l'ONU et la TESA, désignée par l'UE

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iran Saffron Company

Alias : Iransaffron Co

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Iranian Aviation Industries Organization

Alias : IAIO

Adresses : a) Ave. Sepahbod Gharani P.O. Box 15815/1775 Téhéran, Iran ; b) Ave. Sepahbod Gharani P.O. Box 15815/3446 Téhéran, Iran ; c) 107 Sepahbod Gharani Avenue, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; Organisation du MODAFL, chargée de planifier et de gérer l'industrie aéronautique militaire Iranienne

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* IRGC Qods Force

Alias : Force Qods de l'IRGC

Adresse : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; est chargée des opérations menées en dehors de l'Iran et constitue le principal instrument de politique étrangère de Téhéran pour les opérations spéciales et le soutien aux terroristes et aux militants islamistes à l'étranger

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* IRGC-Air Force Al-Ghadir Missile Command

Alias : Commandement des missiles Al Ghadir des forces aériennes de l'IRGC

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; il s'agit d'un élément bien spécifique des forces aériennes de l'IRGC, qui travaille avec le groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG) (visé dans la résolution 1737 du CSNU)

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Isfahan Optics

Adresse : a) P.O. Box 81465-313 Kaveh Ave. Ispahan - Iran ; b) P.O. Box 81465-117, Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : est la propriété, se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte d'Iran Electronics Industries ; personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* JAFARI Milad

Date de naissance : 20/09/1974

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; ressortissant Iranien qui fournit des biens, essentiellement des métaux, aux sociétés écrans de la SHIG, désignée par l'ONU

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* JAFARI Mohammad Ali

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; commandant de l'IRGC

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Javedan Mehr Toos

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société d'ingénierie qui travaille pour l'Organisation Iranienne de l'énergie atomique, visée dans la résolution 1737 du CSNU

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Jelvesazan Company

Adresse : 22 Bahman St., Bozorgmehr Ave., 84155666, Ispahan, Iran Tél. 98 0311 2658311 15 Fax 98 0311 2679097

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; la Jelvesazan Company aide des entités désignées à enfreindre les dispositions des Nations unies et les sanctions de l'UE à l'encontre de l'Iran et soutient directement les activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération. Dès le début de 2012, Jelvesazan a eu l'intention de fournir des pompes à vide à commande à l'Iran Centrifuge Technology Company (TESA), désignée par l'Union européenne

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 21/12/2012

\* Joza Industrial Co.

Renseignements complémentaires : société-écran de l'Organisation des industries de la défense ; participe au programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Kala-Electric

Alias : Kalaye Electric

Renseignements complémentaires : fournisseur de l'usine expérimentale d'enrichissement de combustible de Natanz

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Karanir

Alias : a) Moaser ; b) Tajhiz Sanat

Adresse : 1139/1 Unit 104 Gol Building, Gol Alley, North Side of Sae, Vali Asr Avenue. PO Box 19395-6439, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat d'équipement et de matériels qui ont une application directe dans le programme nucléaire Iranien

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* KARIMIAN Ali

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; ressortissant Iranien qui fournit des biens, essentiellement de la fibre de carbone, à la SHIG et à la SBIG, désignées par l'ONU

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Kaveh Cutting Tools Company

Adresses : a) 3rd Km of Khalaj Road, Seyyedi Street, Mashad 91638, Iran ; b) Km 4 of Khalaj Road, End of Seyyedi Street, Mashad, Iran ; c) PO Box 91735-549, Mashad, Iran ; d) Khalaj Rd., End of Seyyedi Alley, Mashad, Iran ; e) Moqan St., Pasdaran St., Pasdaran Cross Rd., Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de l'Organisation des industries de la défense ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* KETABACHI Mehrdada Akhlaghi

Date de naissance : 10/09/1958

Passeport n° : A0030940, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : chef du Groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG) qui est visé dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité pour son rôle dans le programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Khala Afarin Pars

Adresse : Unit 5, 2nd Floor, No75, Mehran Afrand St, Sattarkhan St, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat d'équipement et de matériels qui ont une application directe dans le programme nucléaire Iranien

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* KHANSARI Majid

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) administrateur délégué de la Kalaye Electric Company, désignée par l'ONU

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Khatam al-Anbiya Construction Headquarters

Renseignements complémentaires : société appartenant au IRGC, qui participe à de gros chantiers civils et militaires et à d'autres activités d'ingénierie ; travaille beaucoup sur des projets de l'Organisation de défense passive, en particulier, ses filiales ont joué un rôle important dans la construction du site d'enrichissement de

l'uranium à Qom (Fordow) ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Khorasan Metallurgy Industries

Alias : Industries Métallurgiques Khorasan

Renseignements complémentaires : filiale du Groupe des industries des munitions (AMIG), qui dépend du DIO ; participe à la production de composants de centrifugeuses ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* M. Babaie Industries

Adresse : PO Box 16535-76, Téhéran, 16548, Iran

Renseignements complémentaires : filiale de Shahid Ahmad Kazemi Industries Group (ex Air Defense Missile Industries Group) de l'Organisation Iranienne des industries aérospatiales ; l'Organisation Iranienne des industries aérospatiales contrôle les missiles Shahid Hemmat Industrial Group (SHIG) et Shahid Bakeri Industrial Group (SBIG), tous deux désignés dans la résolution 1737 (2006) ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MAAA Synergy

Adresse : Malaisie

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat de composants pour les avions de combat iraniens

Désigné par l'Union européenne le 23/05/2011, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MACPAR Makina San Ve Tic

Adresse : Istasyon MH, Sehitler cad, Guldeniz Sit, Number 79/2, Tuzla 34930, Istanbul

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société gérée par Milad Jafari, qui a livré des biens, essentiellement des métaux, au Shahid Hemmat Industries Group (SHIG), désigné par l'ONU, par le biais de sociétés écrans

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MAHMUDZADEH Ebrahim

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; directeur général de Iran Electronic Industries

Désigné par l'Union européenne le 23.6.2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Makin

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA ; est une filiale de KAA ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MALEKI Naser

Date de naissance : 1960

Passeport n° : A0003039, délivré en Iran (République islamique d')

N° national d'identification : 0035-11785, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : chef du Groupe industriel Shahid Hemmat (SHIG), qui est visé dans la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité pour son rôle dans le programme iranien de missiles balistiques ; Naser Maleki est en outre un responsable du ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées chargé de superviser les activités du programme de missiles balistiques Shahab-3. Le Shahab-3 est un missile balistique iranien de longue portée actuellement en service

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Marine Industries

Alias : Industries Maritimes

Adresse : Pasdaran Av., PO Box 19585/ 777, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; filiale de la DIO

Désigné par l'Union européenne le 23/04/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Marou Sanat

Alias : Mohandesi Tarh Va Toseh Maro Sanat Company

Adresse : 9, Ground Floor, Zohre Street, Mofateh Street, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; entreprise d'achat qui a agi pour la société Mesbah Energy, désignée dans la résolution 1737 du CSNU

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MATSA

Alias : Mohandesi Toseh Sokht Atomi Company

Adresse : 90, Fathi Shaghghi Street, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société Iranienne travaillant en sous-traitance pour la Kalaye Electric Company désignée par l'ONU, à laquelle elle fournit des services de conception et d'ingénierie pour l'ensemble du cycle du combustible nucléaire. Dernièrement, elle a fourni de l'équipement pour le site d'enrichissement d'uranium de Natanz

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Mechanic Industries Group

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; a participé à la production de composants pour le programme balistique

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Mehr Bank

Alias : a) Mehr Finance and Credit Institute ; b) Mehr Interest-Free Bank

Adresse : 204 Taleghani Ave., Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; Mehr Bank est contrôlée par Bonyas Taavon Sepah et l'IRGC. Elle fournit des services financiers à l'IRGC. Selon un entretien de source ouverte avec le directeur de Bonyad Taavon Sepah, Parviz Fattah (né en 1961), Bonyad Taavon Sepah a créé la Mehr Bank pour servir le Basij (branche paramilitaire de l'IRGC)

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées (Iran)

Alias : a) ministère de la défense pour la logistique des forces armées ; b) MODAFL ; c) MODSAF

Adresse : situé sur le côté ouest de la rue Dabestan, Abbas Abad District, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; responsable des programmes Iraniens de recherche, de développement et de fabrication en matière de défense, y compris le soutien aux programmes de missiles et nucléaire

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Ministère de l'exportation de logistique de la défense

Alias : MODLEX

Adresses : a) PO Box 16315-189, Téhéran, Iran ; b) situé sur le côté ouest de la Dabestan Street, Abbas Abad District, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : vend des armes produites en Iran à des clients du monde entier en violation de la RCSNU 1747 (2007), qui interdit à ce pays de vendre des armes ou du matériel connexe ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Mizan Machinery Manufacturing

Alias : a) 3M ; b) 3MG

Adresse : PO Box 16595-365, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de SHIG ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Mobin Sanjesh

Alias : Fitco

Adresse : Entrée 3, n° 11, rue 12, Alley Miremad, Abbas Abad, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat d'équipement et de matériels qui ont une application directe dans le programme nucléaire Iranien

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Modern Technologies FZC

Alias : MTFZC

Adresse : PO Box 8032, Sharjah, Émirats arabes unis

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat de composants pour le programme nucléaire Iranien

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MOHAMMADI Mohammad

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; administrateur délégué de MATSA

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MOHAMMADLU Beik

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; adjoint au MODAFL, chargé de l'approvisionnement et de la logistique ; général de brigade

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MOVASAGHNI Mohammad Reza

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; directeur de Samen Al A'Emmeh Industries Group (SAIG), alias Groupe des industries des missiles de croisière. Cette organisation est visée dans la résolution 1747 du CSNU et figure dans la liste de l'annexe I de la position commune 2007/140/PESC

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Multimat Ic ve Dis Ticaret Pazarlama Limited Sirketi

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société gérée par Milad Jafari, qui a livré des biens, essentiellement des métaux, au Shahid Hemmat Industries Group (SHIG), désigné par l'ONU, par le biais de sociétés écrans

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* NACCACHE Anis

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; administrateur des Barzagani Tejarat Tavanmad Saccal companies ; sa société a tenté d'acquérir des biens sensibles au bénéfice d'entités visées dans la résolution 1737 (2006)

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* NADERI Mohammad

Renseignements complémentaires : général de brigade ; président de l'Organisation des industries de l'aviation de l'Iran (IAIO) ; ancien président de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO). L'AIO a participé à des programmes sensibles iraniens

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* NAJJAR Mostafa Mohammad

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; ministre de l'intérieur et ancien ministre au MODAFL, responsable de l'ensemble des programmes militaires, y compris des programmes de missiles balistiques ; général de brigade

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* NAQDI Mohammad Reza

Date de naissance : a) 11/02/1949 ; b) 11/02/1952 ; c) 11/02/1953 d) 11/02/1961

Lieu de naissance : a) Najaf, Iraq ; b) Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : général de brigade ; ancien chef d'état-major adjoint des forces armées chargé de la logistique et de la recherche industrielle ; chef du quartier général de la lutte contre la contrebande ; participe aux activités de contournement des sanctions imposées par les résolutions 1737 (2006) et 1747 (2007)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* NAQDI Mohammad Reza

Date de naissance : en 1953

Lieu de naissance : Nadjaf, Iraq

Renseignements complémentaires : commandant adjoint pour les affaires culturelles et sociales de l'IRGC (corps des gardiens de la révolution islamique). Ancien commandant de la Force de Résistance Basij

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2018/827 du 04/06/2018

\* NASERI Mohammad Sadegh

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; chef de l'Institut de recherche en physique (anciennement Institut de physique appliquée)

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Naserin Vahid

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; Naserin Vahid fabrique, pour le compte de l'IRGC, des pièces détachées destinées à l'armement. Société-écran de l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Neda Industrial Group

Adresse : n° 10 & 12, 64th Street, Yusef Abad, Téhéran



Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; entreprise d'automatisation industrielle qui a travaillé pour la Kalaye Electric Company (KEC), sanctionnée par l'UE, à l'usine d'enrichissement de l'uranium à Natanz

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Niru Battery Manufacturing Company

Renseignements complémentaires : filiale de l'Organisation des industries de la défense (DIO) ; fabrique des unités de puissance pour l'armée Iranienne, y compris des systèmes de missiles ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Noavaran Pooyamoj

Alias : a) Noavaran Tejarat Paya ; b) Bastan Tejerat Mabna ; c) Behdis Tejarat ; d) Bazarganis Behdis Tejarat Alborz Company ; e) Behdis Tejarat General Trading Company ; f) Fanavaran Mojpooya ; g) Faramoj Company ; h) Tosee Danesh Fanavari Faramoj ; i) Green Emirate Paya ; j) Mehsang Sana ; k) Mohandesi Hedayat Control Paya ; l) Pooya Wave Company ; m) Towsee Fanavari Boshra

Renseignements complémentaires : participe à l'achat de matériels qui sont contrôlés et ont une application directe dans la fabrication de centrifugeuses pour le programme Iranien d'enrichissement de l'uranium

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2018/827 du 04/06/2018

\* NOURI Ali Ashraf

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; commandant adjoint de l'IRGC, chef du bureau politique de l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* NOURI Mohammed Mehdi Nejad

Renseignements complémentaires : général de corps d'armée ; recteur de l'université Malek Ashtar des technologies de la défense ; la faculté de chimie de cette université, sous contrôle du ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées, a mené des expériences sur le béryllium ; d) vice-ministre des sciences, de la recherche et de la technologie

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Omran Sahel

Renseignements complémentaires : appartient à Ghorb Nooh ou est contrôlée par Ghorb Nooh ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Organisation de défense passive (Passive Defense Organization)

Alias : PDO

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; organisation chargée de la sélection et de la construction des installations stratégiques, y compris – d'après les déclarations de l'Iran – du site d'enrichissement d'uranium de Fordow (Qom), qui a été construit sans avoir été signalé à l'AIEA, contrairement à l'obligation qui incombe à l'Iran (au titre d'une résolution du Conseil des gouverneurs de l'AIEA). Le général de brigade Gholam-Reza Jalali, ancien de l'IRGC, est président de la PDO

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Organisation des achats publics

Alias : SPO

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; SPO facilite l'importation d'armes entières. Filiale du MODAFL

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Organisation des industries aérospatiales

Alias : a) OIA ; b) Aerospace industries organization ; c) AIO

Adresse : 28 Shian 5, Lavizan, Téhéran, Iran Langare Street, Nobonyad Square, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; l'AIO supervise la production de missiles en Iran, y compris les groupes industriels Shahid Hemmat, Shahid Bagheri et Fajr, tous visés dans la résolution 1737 (2006) du CSNU. Le président de l'AIO et deux autres hauts responsables sont également visés dans la résolution 1737 (2006) du CSNU

Désigné par l'Union européenne le 23/04/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Organisation des industries de la défense

Alias : a) DIO ; b) OID

Renseignements complémentaires : entité sous le contrôle du ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées ; certaines des entités placées sous son contrôle ont participé à la fabrication de composants pour le programme de centrifugeuses et au programme de missiles

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Organisation géographique des forces armées

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; considérée comme fournissant des données géospatiales pour le programme de missiles balistiques

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Organisation of Defensive Innovation and Research

Alias : a) Organisation de l'innovation et de la recherche en matière de défense ; b) SPDN

Renseignements complémentaires : L'Organisation de l'innovation et de la recherche en matière de défense (SPND) soutient directement les activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération. L'AIEA a identifié la SPND dans le cadre de ses préoccupations relatives à la dimension militaire éventuelle du programme nucléaire iranien. La SPND est dirigée par Mohsen Fakhrizadeh-Mahabadi, désigné par les Nations unies, et relève du ministère de la défense pour la logistique des forces armées (MODAFL), désigné par l'Union

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 21/12/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Oriental Oil Kish

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* PAKPUR Mohammad

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; commandant des forces terrestres de l'IRGC ; général de brigade

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Parchin Chemical Industries

Renseignements complémentaires : filiale de l'Organisation des industries de la défense (DIO) produisant des munitions, des explosifs et des propergols solides pour fusées et missiles

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Pars Aviation Services Company

Renseignements complémentaires : entité assurant la maintenance d'aéronefs divers, notamment des MI-171 utilisés par la force aérienne du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Parto Sanat Co

Adresse : n° 1281 Valiasr Ave., Next to 14th St., Téhéran, 15178 Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; fabricant de changeurs de fréquence capable de mettre au point et de modifier des changeurs de fréquence importés de l'étranger de manière à ce qu'ils puissent être utilisés dans une centrifugeuse d'enrichissement à gaz. Société dont on estime qu'elle participe à des activités de prolifération nucléaire

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Paya Parto

Alias : Paya Partov

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; filiale de Novin Energy, qui a été sanctionnée en vertu de la résolution 1747 du CSNU, elle exerce des activités de soudage au laser

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Pejman Industrial Services Corporation

Adresse : PO Box 16785-195, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de SBIG ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* QASEMI Rostam

Alias : Rostam GHASEMI

Date de naissance : en 1961

Renseignements complémentaires : ancien commandant de Khatam al Anbiya

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26.7.2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2018/827 du 04/06/2018

\* Raad Iran

Alias : Raad Automation Company

Adresse : Unit 1, No 35, Bouali Sina Sharghi, Chehel Sotoun Street, Fatemi Square, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société participant à l'achat d'inverseurs pour le programme d'enrichissement interdit de l'Iran. Créée pour produire et concevoir des systèmes de contrôle, RaadIran assure la vente et l'installation d'inverseurs et d'unités de programmation logique

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Rah Sahel

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Raka

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; fondé à la fin de 2006, il a été chargé de la construction de sites d'enrichissement d'uranium à Fordow (Qom) ; département de la Kalaye Electric Company (visée dans la résolution 1737 du CSNU)

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Research Centre for Explosion and Impact

Alias : a) Centre de recherche sur les explosions et les impacts ; b) METFAZ

Adresse : 44, 180th Street West, Téhéran, 16539-75751

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; dépendant de l'Université Malek Ashtar désignée par l'UE, ce centre supervise des activités liées à la dimension militaire éventuelle du programme nucléaire iranien, au sujet de laquelle l'Iran ne coopère pas avec l'AIEA

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Rezaie Morteza

Alias : a) Mortaza Rezaie ; b) Mortaza Rezai ; c) Morteza Rezai

Date de naissance : 1956

Renseignements complémentaires : général de brigade ; commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Rosmachin

Adresse : (postale) Haftom Tir Square, South Mofte Avenue, Tour Line No ; 31, Téhéran, Iran P.O. Box 1584864813 Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société-écran de la Sad Export Import. Company. Impliquée dans des transferts illicites d'armements à bord du M/V Monchgorsk

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Sabalan Company

Adresse : Damavand Tehran Highway, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : Sabalan est un prête-nom de SHIG ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SAD Import Export Company

Adresses : a) Haftom Tir Square, South Mofte Avenue, Tour Line n° 3/1, Téhéran, Iran ; b) Boîte postale 1584864813

Renseignements complémentaires : a) aidé Parchin Chemical Industries ainsi que 7th of Tir Industries, une entité désignée par les Nations unies, à violer les dispositions du paragraphe 5 de la résolution 1747 (2007) ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations unies le 10/12/2012, par le règlement (UE) 522/2013 du 06/06/2013

\* Safari Morteza

Alias : a) Mortaza Safari ; b) Morteza Saferi ; c) Murtaza Saferi ; d) Murtaza Safari

Renseignements complémentaires : contre-amiral ; commandant des forces navales de l'IRGC

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* SAFAVI Yahya Rahim

Alias : Yahya Raheem Safavi

Date de naissance : 1952

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : général de division ; commandant de l'IRGC (Pasdaran)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Safety Equipment Procurement (SEP)

Renseignements complémentaires : société-écran de l'Organisation des industries de la défense ; participe au programme de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Sahand Aluminum Parts Industrial Company

Alias : SAPICO

Adresse : Damavand Tehran Highway, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : est un prête-nom de SHIG ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SAIDI Hojatoleslam Ali

Alias : Hojjat-al-Eslam Ali Saidi ou Saeedi

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; représentant du guide suprême auprès de l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SALAMI Hossein

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; commandant adjoint de l'IRGC ; général de brigade

Désigné par les règlements (UR) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SALIMI Hosein

Alias : a) Husain Salimi ; b) Hosain Salimi ; c) Hussain Salimi ; d) Hosein Saleemi ; e) Husain Saleemi ; f) Hosain Saleemi ; g) Hussain Saleemi ; h) Hossein Salimi ; i) Hossein Saleemi

Passeport n° : D08531177, délivré en Iran (République islamique d')

Renseignements complémentaires : général ; commandant des forces aériennes de l'IRGC (Pasdaran)

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 23/12/2006, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Saman Nasb Zayendeh Rood

Alias : Saman Nasbzainde Rood

Adresse : Unit 7, 3rd Floor Mehdi Building, Kahorz Blvd, Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société de construction qui a installé des conduites et du matériel de support connexe sur le site d'enrichissement d'uranium de Natanz. Elle s'est occupée plus particulièrement des conduites pour centrifugeuses

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Saman Tose'e Asia

Alias : SATA

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société d'ingénierie qui a contribué à un certain nombre de projets industriels à grande échelle, parmi lesquels le programme Iranien d'enrichissement d'uranium, et qui a notamment effectué des travaux non déclarés sur le site d'enrichissement d'uranium de Qom Fordow

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Samen Industries

Adresse : 2nd km of Khalaj Road End of Seyyedi St., P.O.Box 91735-549, 91735 Mashhad, Iran, Tél. : +98 511 3853008, +98 511 3870225

Renseignements complémentaires : nom d'emprunt de la Khorasan Metallurgy Industries, désignée par les Nations unies et filiale du Groupe des industries des munitions (AMIG)

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Schiller Novin

Adresse : Gheydariyeh Avenue - n° 153 - 3rd Floor - PO BOX 17665/153 6 19389 Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; agit pour le compte de la DIO (Organisation des industries de la défense)

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SEPANIR

Renseignements complémentaires : Sepanir est la propriété, se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA

Désigné par les Nations unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Sepanir Oil and Gas Energy Engineering Company

Alias : a) Sepah Nir ; b) Sepanir

Renseignements complémentaires : appartient au Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) ; filiale de Khatam al-Anbya Construction Headquarters, visée dans la résolution 1929 du CSNU. Sepanir Oil and Gas Engineering Company participe au projet d'exploitation du gisement gazier offshore de South Pars (Phase 15-16)

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SHAFI' I RUDSARI Mohammad

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; ancien adjoint au MODAFL, chargé de la coordination ; contre-amiral

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shahid Ahmad Kazemi Industrial Group

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; SAKIG conçoit et produit des systèmes de missiles sol-air pour l'armée Iranienne. Ce groupe gère des projets dans le domaine militaire, des missiles et de la défense aérienne, et fournit des biens en provenance de Russie, de Biélorussie et de Corée du Nord

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shahid Beheshti University

Adresse : Daneshju Blvd., Yaman St., Chamran Blvd., P.O. Box 19839-63113, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : La Shahid Beheshti University est une entité publique placée sous le contrôle du ministère des sciences, de la recherche et des technologies ; effectue des recherches scientifiques liées à la mise au point d'armes nucléaires

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2015/1001 du 25/06/2015

\* Shahid Karrazi Industries

Adresse : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de SBIG ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shahid Sattari Industries

Alias : Shahid Sattari Group Equipment Industries

Adresse : Sud-est de Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : Shahid Sattari Industries est la propriété, se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de SBIG

Désigné par les Nations unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shahid Sayyade Shirazi Industries

Alias : SSSI

Adresse : a) Next to Nirou Battery Mfg. Co, Shahid Babaii Expressway, Nobonyad Square, Téhéran, Iran ; b) Pasdaran St., PO Box 16765, Téhéran 1835, Iran ; c) Babaei Highway – Next to Niru M. F.G, Téhéran, Iran.

Renseignements complémentaires : se trouve sous le contrôle ou agit pour le compte de l'Organisation des industries de la défense ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shakhese Behbud Sanat

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; concourt à la production d'équipements et de composants pour le cycle du combustible nucléaire

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SHAMS Abolghassem Mozaffari

Renseignements complémentaires : ancien responsable de Khatam Al-Anbia Construction Headquarters

Désigné par le règlement (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* SHAMSHIRI Ali

Renseignements complémentaires : général de brigade ; membre de l'IRGC. A occupé des postes de haut niveau au sein du MODAFL

Désigné par l'Union européenne le 23/06/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Sharif University of Technology

Adresse : Azadi Ave/Street, PO Box 11365-11155 8639, Téhéran, Iran, Tél. 98 21 66 161 66022727, Fax 98 21 66036005 Internet : www.sharif.ir Courriel : info@sharif.ir

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; a passé un certain nombre d'accords de coopération avec des entités du gouvernement Iranien désignées par les Nations unies et/ou l'UE

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 21/12/2012

\* Shetab G

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shetab Gaman

Alias : Taamin Gostaran Pishgaman Azar

Adresse : Norouzi Alley, n° 2, Larestan Street, Motahari Avenue, Téhéran

Renseignements complémentaires : société agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2018/827 du 04/06/2018

\* Shetab Trading

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Shiraz Electronics Industries

Adresse : Mirzaie Shirazi, P.O. Box 71365-1589, Shiraz, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; filiale d'Iran Electronics Industries

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Sho'a' Aviation

Renseignements complémentaires : entité produisant des avions ultralégers, que le Corps des gardiens de la révolution islamique mettrait au service de sa doctrine de guerre asymétrique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* Simatec Development Company

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; la Simatec Development Company aide des entités désignées à enfreindre les dispositions des Nations unies et les sanctions de l'UE à l'encontre de l'Iran et soutient directement les activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération. Dès le début de 2010, Simatec a signé un contrat avec la Kalaye Electric Company (KEC), désignée par les Nations unies, en vue de l'acquisition de convertisseurs de fréquence Vacon pour la commande de centrifugeuses d'enrichissement d'uranium. Dès la mi-2012, Simatec a tenté d'acquérir des convertisseurs soumis au contrôle de l'UE

Désigné par le règlement (UE) 1264/2012 du 21/12/2012

\* Société d'ingénierie Sepasad

Renseignements complémentaires : Sepasad est la propriété, sous le contrôle ou agit pour le compte de KAA

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Société Hara

Alias : Hara company

Renseignements complémentaires : appartient à Ghorb Nooh ou est contrôlée par Ghorb Nooh ; est la propriété ou sous le contrôle ou agit pour le compte du Corps des gardiens de la révolution islamique

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SOLAT SANA Abdollah

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; directeur général des installations de conversion d'uranium (UCF) d'Ispahan. Ces installations produisent le matériel d'alimentation (UF6) destiné aux installations d'enrichissement de Natanz. Le 27 août 2006, M. Solat Sana a été décoré par le président Ahmadinejad pour le rôle qu'il a joué dans ce contexte

Désigné par l'Union européenne le 23/04/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SOLEIMANI Qasem

Renseignements complémentaires : général de brigade commandant de la force Qods ; personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SOLTANI Hamid

Renseignements complémentaires : personnes concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; administrateur délégué de la Management Company for Nuclear Power Plant Construction (société de gestion pour la construction de centrales nucléaires - MASNA)

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* STEP Standart Teknik Parca San ve TIC A.S.

Adresse : 79/2 Tuzla, 34940, Istanbul, Turquie

Renseignements complémentaires : a) personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; b) société gérée par Milad Jafari, qui a livré des biens, essentiellement des métaux, au Shahid Hemmat Industrial Group (SHIG), désigné par l'ONU, par le biais de sociétés écrans

Désigné par le règlement (UE) 1245/2011 du 01/12/2011

\* Sun Middle East FZ Company

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société qui achète des biens sensibles pour la Nuclear Reactors Fuel Company (SUREH). Sun Middle East a recours à des intermédiaires établis hors d'Iran pour s'approvisionner en biens dont SUREH a besoin. Sun Middle East fournit à ces intermédiaires de faux renseignements sur les utilisateurs finals lorsque les biens sont envoyés en Iran, l'objectif étant ainsi de contourner le régime douanier du pays en question

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SURENA

Alias : Sakhd Va Rah-An-Da-Zi

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société de construction et de mise en exploitation de centrales nucléaires. Contrôlée par la Novin Energy Company, désignée par l'ONU

Désigné par l'Union européenne le 1.12.2011 et par le règlement (UE) 267/2012 du 23.3.2012

\* TABA

Alias : a) Iran Cutting Tools Manufacturing company ; b) Taba Towlid Abzar Boreshi Iran

Adresse : 12 Ferdowsi, Avenue Sakhaee, avenue 30 Tir (sud), n° 66 – Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société détenue ou contrôlée par TESA, sanctionnée par l'Union européenne. Participe à la fabrication d'équipements et matériels ayant une application directe dans le programme nucléaire iranien

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* TABATABAEI Ali Akbar

Alias : a) Sayed Akbar Tahmaesebi ; b) Syed Akber Tahmaesebi ; c) Ali Akber Tabatabaei ; d) Ali Akber Tahmaesebi ; e) Ali Akbar Tahmaesebi

Date de naissance : 1967

Nationalité iranienne

Passeport n° : a) 9003213, délivré en Iran / inconnu ; b) 6620505, délivré en Iran / inconnu

Renseignements complémentaires : membre de la force Qods de l'IRGC opérant sous la direction du commandant de la force Qods, le général de division Qasem Soleimani, désigné par le Conseil de sécurité des Nations unies dans la résolution 1747 (2007) ; a favorisé une violation du point 5 de la résolution 1747 (2007) qui interdit l'exportation d'armes et de matériels connexes en provenance d'Iran

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* TaghtIran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société d'ingénierie qui achète des équipements pour le réacteur iranien de recherche à eau lourde IR-40

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Tajhiz Sanat Shayan

Alias : TSS

Adresse : Unit 7, No. 40, Yazdanpanah, Afriqa Blvd., Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participe à l'achat de composants pour le programme nucléaire iranien

Désigné par les règlements (UE) 503/2011 du 23/05/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Technology Cooperation Office

Alias : a) TCO of the Iranian President's Office ; b) Bureau de coopération technologique du Bureau du Président iranien ; c) Center for Innovation and Technology (CITC)

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; responsable du progrès technologique de l'Iran via les marchés d'approvisionnement étrangers pertinents et des relations en matière de formation

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Test Tafsir

Adresse : n° 11, Tawhid 6 Street, Moj Street, Darya Blvd, Shahrak Gharb, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; cette société produit des conteneurs spéciaux UF6 et en a fourni aux sites d'enrichissement d'uranium de Natanz et Qom/Fordow

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Tidewater

Alias : a) Tidewater Middle East Co ; b) Faraz Royal Qeshm Company LLC

Adresse postale : N° 80, Tidewater Building, Voraza Street, Next to Saie Park, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; entité détenue et contrôlée par l'IRGC

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Tiz Pars

Adresse : Damavand Tehran Highway, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : est un prête-nom de SHIG ; entre avril et juillet 2007, Tiz Pars a tenté d'acquérir, pour le compte de SHIG, une machine de soudage et de découpe laser à cinq axes, qui pourrait constituer une contribution matérielle au programme de missiles Iranien ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Tosse Silooha

Alias : Tosseh Jahad E Silo

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; participation au programme nucléaire Iranien sur les sites de Natanz, de Qom et d'Arak

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Turbine Engineering Manufacturing

Alias : a) TEM ; b) T.E.M. Co

Adresse : (postale) Km 16 Karaj Special Road, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; utilisée comme société-écran par l'entité désignée Iran Aircraft Industries (IACI) aux fins d'activités clandestines en matière d'achat

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Université Malek Ashtar

Adresse : croisement des voies rapides Imam Ali Highway and Babaei Highway, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : institution dépendant du centre de recherche et de technologie de la défense du ministère Iranien de la défense et de la logistique des forces armées ; elle compte des équipes de recherche qui relevaient précédemment du centre de recherche en physique ; les inspecteurs de l'AIEA n'ont pas reçu l'autorisation de s'entretenir avec les membres de son personnel ou de consulter les documents qu'elle contrôle en vue de trancher la question, toujours en suspens, de la vocation militaire possible du programme nucléaire Iranien ; d) entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par l'Union européenne le 24/06/2008, par les règlements (UE) 267/2012 du 23/03/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* VAHIDI Ahmad

Renseignements complémentaires : général de brigade IRGC. Ancien ministre du MODAFL

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 03/03/2008, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/855 du 27/05/2019

\* Y.A.S. Co. Ltd

Renseignements complémentaires : société appartenant à et agissant pour le compte de Yasa Part

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Yarsanat

Alias : a) Yar Sanat ; b) Yarestan Vacuumi

Adresse : a) n° 101, West Zardosht Street, 3rd Floor, 14157 Téhéran ; b) n° 139 Hoveyzeh Street, 15337, Téhéran

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société d'achat pour la Kalaye Electric Company désignée par l'ONU. Participe à l'achat d'équipement et de matériels qui ont une application directe dans le programme nucléaire Iranien. A tenté d'acheter des produits sous vide et des transducteurs de pression

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Yas Air

Adresse : Aéroport international de Mehrabad, près du terminal 6, Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : est le nouveau nom de Pars Air, une compagnie aérienne qui était détenue par Pars Aviation Services Company, laquelle avait à son tour été désignée par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 1747 (2007) ; Yas Air a aidé Pars Aviation Services Company, une entité désignée par les Nations unies, à violer les dispositions du paragraphe 5 de la résolution 1747 (2007)

Désigné par les règlements (UE) 1245/2011 du 01/12/2011, (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* Yasa Part

Renseignements complémentaires : personne concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques ; société agissant dans le domaine de l'acquisition de matériel et de technologies nécessaires aux programmes nucléaire et balistique

Désigné par les règlements (UE) 668/2010 du 26/07/2010, (UE) 267/2012 du 23/03/2012



\* Yazd Metallurgy Industries (YMI)

Alias : a) Yazd Ammunition Manufacturing and Metallurgy Industries ; b) Directorate of Yazd Ammunition and Metallurgy Industries

Adresses : a) Pasdaran Avenue, Next To Telecommunication Industry, Téhéran 16588, Iran ; b) Postal Box 89195/878, Yazd, Iran ; c) PO Box 89195-678, Yazd, Iran ; Km 5 of Taft Road, Yazd, Iran.

Renseignements complémentaires : dépend de l'Organisation des industries de la défense ; entité concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 09/06/2010, par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* ZADEH Amir Ali Haji

Alias : Amir Ali Hajizadeh

Renseignements complémentaires : commandant de la force aérienne de l'IRGC (corps des gardiens de la révolution islamique)

Désigné par les règlements (UE) 54/2012 du 23/01/2012, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2018/827 du 04/06/2018

\* ZAHEDI Mohammed Reza

Alias : a) Mohammad Reza Zahidi ; b) Mohammad Raza Zahedi

Date de naissance : 1944

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : général de brigade ; commandant des forces terrestres de l'IRGC

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

\* ZOLQADR Mohammad Baqer

Alias : a) Mohammad Bakr Zolqadr ; b) Mohammad Bakr Zolkadr ; c) Mohammad Baqer Zolqadir ; d) Mohammad Baqer Zolqader

Renseignements complémentaires : général ; officier du Corps des gardiens de la révolution islamique ; vice-ministre de l'intérieur chargé des affaires de sécurité

Désigné par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24/03/2007, par les règlements (CE) 441/2007 du 20/04/2007, (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/1124 du 23/06/2017

## ANNEXE 2

\* ABBASZADEH-MESHKINI Mahmoud

Renseignements complémentaires : Conseiller auprès du haut conseil iranien pour les droits de l'homme. Ancien secrétaire du haut conseil iranien pour les droits de l'homme. Ancien gouverneur de la province d'Ilam. Ancien directeur politique du ministère de l'intérieur. En tant que chef du comité d'application de l'article 10 de la loi concernant les activités des partis et groupes politiques, il était chargé d'autoriser les manifestations et autres événements publics et d'enregistrer les partis politiques. En 2010, il a suspendu les activités de deux partis politiques réformistes liés à Moussavi – le Front de participation à l'Iran islamique et l'Organisation des Moudjahidines de la révolution islamique. Depuis 2009, il refuse systématiquement et continuellement tous les rassemblements non gouvernementaux, bafouant de la sorte le droit constitutionnel de manifester et entraînant un grand nombre d'arrestations de manifestants pacifiques en violation du droit à la liberté de rassemblement. En 2009, il a également refusé d'autoriser l'opposition à organiser une cérémonie en hommage aux personnes tuées lors des manifestations de protestation à la suite de l'élection présidentielle

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* AHMADI-MOQADDAM Esmail

Date de naissance : en 1961

Lieu de naissance : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : Ancien conseiller principal pour les questions de sécurité auprès du chef d'état-major des forces armées. Chef de la police nationale iranienne de 2005 à début 2015. Également chef de la police iranienne chargée de la cybercriminalité (inscrite sur la liste) de janvier 2011 à début 2015. Les forces placées sous son commandement ont mené des attaques brutales contre des manifestations de protestation pacifiques et sont responsables de violences dirigées contre la résidence universitaire de Téhéran, dans la nuit de 15/06/2009. Actuellement chef du Centre iranien de soutien au peuple yéménite

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* AKBARSHAHI Ali-Reza

Renseignements complémentaires : Directeur général des services centraux iraniens de contrôle des drogues (alias le quartier général des services de la lutte contre les stupéfiants). Ancien commandant de la police de Téhéran. Sous ses ordres, les forces de police ont fait usage de moyens extrajudiciaires contre des suspects lors d'arrestations et de détentions provisoires. La police de Téhéran a également été impliquée dans des raids effectués

dans la résidence universitaire de Téhéran en juin 2009, au cours desquels, selon une commission du Majlis iranien, plus de 100 étudiants ont été blessés par la police et les Bassidjis.

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016

\* AKHARIAN Hassan

Renseignements complémentaires : Responsable de la section 1 de la prison de Rajai Shahr (Karaj) jusqu'en juillet 2010. Plusieurs anciens détenus ont dénoncé l'usage qu'il fait de la torture, et les ordres qu'il a donnés pour empêcher que des prisonniers bénéficient d'une assistance médicale. Selon le témoignage d'un détenu de la prison de Rajai Shahr, tous les gardiens le frappaient violemment, ce dont Akharian était pleinement informé. Le décès d'au moins un détenu, Mohsen Beikvand, ayant également subi des mauvais traitements, sous la surveillance d'Akharian, a été signalé. Beikvand est décédé en septembre 2010. Selon d'autres prisonniers, jugés crédibles, Beikvand a été tué sur ordre de Hassan Akharian.

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* ALLAHKARAM Hossein

Date de naissance : 1945

Lieu de naissance : Najafabad, Iran

Renseignements complémentaires : Chef du Ansar-e Hezbollah et colonel du corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC). Cofondateur du Ansar-e Hezbollah. Cette force paramilitaire a été responsable d'actions extrêmement violentes lors de la répression des étudiants et des universités en 1999, en 2002 et en 2009. Il conserve son rôle de premier plan dans une organisation prête à violer les droits de l'homme des citoyens, y compris en encourageant les agressions contre les femmes en raison de leurs choix vestimentaires.

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* ARAGHI Abdollah

Alias : ERAGHI

Renseignements complémentaires : a) vice-chef des forces terrestres de l'IRGC ; b) directement et personnellement impliqué dans la répression des manifestations de protestation durant tout l'été 2009

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* AVAEE Seyyed Ali-Reza

Alias : AVAEE Seyyed Alireza

Renseignements complémentaires : Ministre de la justice. Ancien directeur du bureau des enquêtes spéciales. Jusqu'en juillet 2016, vice-ministre de l'intérieur et responsable du registre public. Conseiller au tribunal disciplinaire pour juges depuis avril 2014. Ancien responsable du pouvoir judiciaire à Téhéran. À ce titre, il a été responsable de violations des droits de l'homme, d'arrestations arbitraires, de violations des droits des prisonniers et d'un nombre élevé d'exécutions

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* BAGHERI Mohammad-Bagher

Renseignements complémentaires : vice-président de l'administration du pouvoir judiciaire de la province du Khorasan du Sud, chargé de la prévention des crimes. En plus de la reconnaissance par l'intéressé, en juin 2011, de 140 exécutions capitales entre mars 2010 et mars 2011, une centaine d'autres exécutions auraient eu lieu secrètement au cours de la même période et dans la même province du Khorasan du Sud, sans que ni les familles ni les avocats n'en soient avertis. Il a par conséquent été complice d'une violation grave du droit à un procès équitable et a contribué à un nombre élevé de condamnations à mort.

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* BAHRAMI Mohammad-Kazem

Renseignements complémentaires : chef de la cour de justice administrative. Il a été complice de la répression contre des manifestants pacifiques en 2009 en tant que chef de la branche judiciaire des forces armées

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* BAKHTIARI Seyyed Morteza

Date de naissance : en 1952

Lieu de naissance : Najafabad, Iran

Renseignements complémentaires : a) fonctionnaire du tribunal spécial du clergé ; b) ancien ministre de la justice de 2009 à 2013. Alors qu'il était ministre de la justice, les conditions carcérales en Iran étaient loin de respecter les normes admises au niveau international et les prisonniers ont d'une manière générale été victimes de mauvais traitements. En outre, il a joué un rôle clé dans l'intimidation et le harcèlement de la diaspora iranienne par l'annonce de la création d'un tribunal spécial compétent pour juger les Iraniens qui vivent en dehors du pays. Il a également contribué à une nette augmentation du nombre d'exécutions en Iran, y compris les exécutions secrètes qui ne sont pas annoncées par le gouvernement et les exécutions pour des infractions liées à la drogue

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016

\* BANESHI Jaber

Renseignements complémentaires : chef de la 22e chambre de la cour d'appel de Shiraz depuis novembre 2011. Procureur de Shiraz jusqu'en octobre 2011. Procureur au moment de l'explosion d'une bombe à Shiraz en 2008, qui a été utilisée par le régime pour condamner à la peine de mort d'autres personnes sans lien avec cet événement. A réclamé, à l'encontre de personnes issues de minorités, des condamnations à la peine capitale et d'autres sanctions graves, constituant, entre autres, une violation du droit des personnes concernées à un procès équitable et de leur protection contre la détention arbitraire

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* BOZORGNIA Mostafa

Renseignements complémentaires : chef de la section 350 de la prison d'Evin. A déclenché à plusieurs reprises des violences disproportionnées à l'égard de certains prisonniers

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* Cyber police

Adresse : Téhéran, Iran, Site web : <http://www.cyberpolice.ir>

Renseignements complémentaires : la police iranienne chargée de la cybercriminalité, créée en janvier 2011, est une unité de la police de la République islamique d'Iran, qui a été dirigée, depuis sa création jusqu'à début 2015, par Esmail Ahmadi-Moqaddam (inscrit sur la liste). Ahmadi-Moqaddam a souligné que cette unité s'attaquerait aux groupes antirévolutionnaires et aux dissidents qui ont utilisé en 2009 des réseaux sociaux sur l'internet pour déclencher des actions de protestation contre la réélection du président Mahmoud Ahmadinejad. En janvier 2012, l'unité a publié des lignes directrices sur les cybercafés qui exigeaient des utilisateurs qu'ils fournissent des informations personnelles qui seraient conservées pendant six mois par les propriétaires des cafés, ainsi qu'un relevé des sites internet consultés. Les règles exigent aussi des propriétaires des cafés qu'ils installent des caméras de télévision en circuit fermé et conservent les enregistrements pendant six mois. Ces nouvelles règles permettent de créer un journal de bord que les autorités peuvent utiliser pour repérer les activistes ou toute personne considérée comme une menace à la sécurité nationale. En juin 2012, les médias iraniens ont rapporté que la police iranienne chargée de la cybercriminalité lancerait une offensive contre les réseaux privés virtuels (RPV). Le 30 octobre 2012, l'unité a arrêté le blogueur Sattar Beheshti (sans mandat) pour "actions contre la sécurité nationale sur les réseaux sociaux et Facebook". Beheshti avait critiqué le gouvernement iranien sur son blog. Il a été retrouvé mort dans sa cellule le 3 novembre 2012 et aurait été torturé à mort par les services de police chargés de la cybercriminalité

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* DORRI- NADJAFABADI Ghorban-Ali

Date de naissance : 1945

Lieu de naissance : Najafabad, Iran

Renseignements complémentaires : membre de l'Assemblée des experts et représentant du Guide suprême dans la province Markazi ("centrale") et chef de la Cour suprême administrative. Procureur général d'Iran jusqu'en septembre 2009 et ancien ministre des renseignements sous la présidence de Khatami. En tant que procureur général, il a organisé et contrôlé les simulacres de procès qui ont suivi les premières manifestations au lendemain de l'élection, au cours desquels les droits des prévenus ont été bafoués et un avocat leur a été refusé

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* EMADI Hamid Reza

Alias : Hamidreza Emadi

Date de naissance : vers 1973

Lieu de naissance : Hamedan, Iran

Renseignements complémentaires : directeur de l'information de Press TV. Ancien responsable de la production et de la diffusion des aveux forcés de détenus

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013

\* ESMAILI Gholam-Hosseini

Renseignements complémentaires : chef du pouvoir judiciaire à Téhéran. Ancien chef de l'organisation des prisons iraniennes. À ce titre, s'est rendu complice de l'emprisonnement massif d'activistes politiques et d'avoir couvert les exactions commises dans le système carcéral

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* FAHRADI Ali

Renseignements complémentaires : directeur adjoint de l'Inspection des affaires juridiques et de l'Inspection publique du ministère de la justice de Téhéran. Ancien procureur de Karaj. Responsable de graves violations des droits de l'homme, notamment dans le cadre de procédures dans lesquelles la peine de mort a été prononcée. Il y a eu un nombre élevé d'exécutions dans la région de Karaj lorsqu'il y était procureur

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* FAZLI Ali

Renseignements complémentaires : vice-commandant des Bassidjis, chef du corps Seyyed al-Shohada de l'IRGC, dans la province de Téhéran (jusqu'en février 2010). Le corps Seyyed al-Shohada est chargé de la sécurité dans la province de Téhéran et a joué un rôle clé dans la répression brutale des manifestants en 2009

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* FIRUZABADI Seyyed Hasan (Général)

Alias : a) Général FIRUZABADI Seyed Hassan ; b) Général FIROUZABADI Seyyed Hasan ; c) Général FIROUZABADI Seyed Hassan

Date de naissance : 03/02/1951

Lieu de naissance : Mashad, Iran

Renseignements complémentaires : en tant que chef d'état-major des forces armées iraniennes (1989-2016), il a exercé la fonction de commandement militaire la plus élevée et, à ce titre, était chargé de diriger toutes les divisions et politiques militaires, y compris le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) et la police. En 2009, les forces placées sous sa chaîne de commandement formelle ont procédé à une répression brutale contre des manifestants pacifiques et à des emprisonnements massifs. Est également membre du Conseil suprême de la sécurité nationale (SNSC) et du Conseil du discernement du bien de l'ordre islamique

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* GANJI Mostafa Barzegar

Renseignements complémentaires : procureur général de Qom (2008-2017), aujourd'hui chef de la direction générale des prisons. Responsable de la détention arbitraire de douzaines de délinquants à Qom et des mauvais traitements qui leur ont été infligés. Il a été complice d'une violation grave du droit à un procès équitable et a contribué au recours excessif et croissant à la peine de mort et à une forte augmentation du nombre des exécutions en 2009-2010

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HABIBI Mohammad Reza

Renseignements complémentaires : directeur du bureau du ministère de la justice à Yazd. Ancien procureur adjoint d'Ispahan. Impliqué dans des procédures qui ont privé les accusés d'un procès équitable – tels qu'Abdollah Fathi, exécuté en mai 2011 après que Habibi a méconnu son droit à être entendu et ses problèmes de santé mentale pendant son procès en mars 2010. Il a par conséquent été complice d'une violation grave du droit à un procès équitable et a contribué à une forte augmentation du nombre des exécutions en 2011

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HADDAD Hassan

Alias : ZAREH DEHNAVI Hassan

Renseignements complémentaires : ancien adjoint du responsable de la sécurité du tribunal révolutionnaire de Téhéran. Ancien juge au tribunal révolutionnaire de Téhéran, 26e chambre. Il était chargé des dossiers des détenus arrêtés dans le cadre de la crise qui a suivi l'élection, et a régulièrement menacé leurs familles afin de les réduire au silence. A pris une part active à l'adoption de mesures de sûreté et de détention à la prison de Kahrizak en 2009. En novembre 2014, les autorités iraniennes ont officiellement reconnu le rôle qu'il a joué dans les décès de détenus

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HAJMOHAM-MADI Aziz

Renseignements complémentaires : juge à la Cour pénale de la province de Téhéran. Il a été impliqué dans plusieurs procès intentés contre des manifestants, notamment celui d'Abdol-Reza Ghanbari, enseignant arrêté en janvier 2010 et condamné à mort pour ses activités politiques

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HAMLBAR Rahim

Renseignements complémentaires : juge à la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal révolutionnaire de Tabriz. Responsable de lourdes peines infligées à des membres de la minorité ethnique azérie et à des défenseurs des droits des travailleurs, à la suite d'accusations d'espionnage, d'actes contre la sécurité nationale, de propagande contre le régime iranien et d'insulte à l'encontre du Guide suprême iranien portées contre eux. Une affaire retentissante concernait vingt travailleurs bénévoles venus apporter leur aide à la suite du tremblement de terre survenu en Iran en août 2012, qu'il a condamnés à des peines de prison pour avoir tenté de venir en aide aux victimes. Le tribunal les a jugés coupables de "collaboration avec d'autres personnes et collusion en vue de commettre des crimes contre la sécurité nationale"

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/13, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HEJAZI Mohammad

Date de naissance : 1956

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : général au sein de l'IRGC, il a joué un rôle clé dans l'intimidation des "ennemis" de l'Iran et les menaces exercées à leur rencontre. Ancien chef de la garnison Sarollah de l'IRGC à Téhéran et ancien chef de la force Basij, il a joué un rôle central dans la répression postélectorale des manifestants en 2009

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HEYDARIFAR Ali-Akbar

Renseignements complémentaires : ancien juge au tribunal révolutionnaire de Téhéran. A participé aux procès des manifestants. A été interrogé par le pouvoir judiciaire au sujet des exactions commises à Kahrizak. A pris une part active à l'adoption de mesures de sûreté visant à envoyer les détenus au centre de détention de Kahrizak en 2009. En novembre 2014, les autorités iraniennes ont officiellement reconnu le rôle qu'il a joué dans les décès de détenus

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* HOSSEINI Dr Mohammad

Alias : a) HOSSEYNI dr Seyyed Mohammad ; b) HOSSEYNI Seyyed ; c) HOSSEYNI Sayyed ; d) HOSSEYNI Sayyid

Date de naissance : 1961

Lieu de naissance : Rafsanjan, Kerman, Iran

Renseignements complémentaires : conseiller de l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad et porte-parole de la faction politique radicale YEKTA. Ministre de la culture et de l'orientation islamique (2009-2013). Ancien membre de l'IRGC, il a été complice de répression contre des journalistes

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* JAFARI Asadollah

Renseignements complémentaires : en tant que procureur de la province de Mazandaran, Jafari a recommandé la condamnation à la peine de mort dans le cadre des poursuites qu'il a menées, qui ont ainsi donné lieu à un grand nombre d'exécutions, y compris des exécutions publiques, et à l'application de la peine de mort en violation du droit international relatif aux droits de l'homme, y compris comme sanction disproportionnée et excessive. Également responsable d'arrestations illégales et de violations des droits de prisonniers baha'is, depuis l'arrestation initiale jusqu'au maintien en cellule d'isolement au centre de détention des services de renseignement

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* JAFARI Mohammad-Ali

Alias : Aziz Jafari

Date de naissance : 01/09/1957

Lieu de naissance : Yazd, Iran

Renseignements complémentaires : commandant en chef de l'IRGC. L'IRGC et la base Sarollah commandée par le général Aziz Jafari ont joué un rôle clé dans les atteintes illégales au bon déroulement de l'élection présidentielle de 2009, dans l'arrestation et la mise en détention de militants politiques et dans les affrontements avec des manifestants dans la rue

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* JAFARI Reza

Date de naissance : 1967

Renseignements complémentaires : conseiller disciplinaire auprès du tribunal pour juges depuis 2012 ; membre du comité chargé de recenser le contenu criminel du web, organe responsable de la censure exercée contre les sites web et les médias sociaux ; ancien responsable des poursuites spéciales contre la cybercriminalité entre 2007 et 2012 ; a été chargé de réprimer la liberté d'expression

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* JAFARI-DOLATABADI Abbas

Date de naissance : 1953

Lieu de naissance : Yazd, Iran

Renseignements complémentaires : procureur général de Téhéran depuis août 2009. Les services de Dolatabadi ont inculpé un grand nombre de manifestants, y compris des personnes ayant participé aux manifestations lors des journées de l'Ashura en décembre 2009. A ordonné la fermeture du bureau de Karroubi en septembre 2009 ainsi que l'arrestation de plusieurs hommes politiques réformateurs et a interdit deux partis politiques réformateurs en juin 2010. Ses services ont accusé les manifestants de "Moharebeh" (guerre contre Dieu), ce qui est passible de la peine de mort, et ont refusé aux condamnés à mort le droit à un procès équitable. Ses services ont également pris pour cible et arrêté des réformateurs, des défenseurs des droits de l'homme et des représentants des médias dans le cadre d'une vaste opération de répression des opposants politiques. En octobre 2018, il a annoncé aux médias que quatre militants écologistes iraniens détenus seraient accusés de "répandre la corruption sur terre", un chef d'inculpation passible de la peine de mort.

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* JAVANI Yadollah

Renseignements complémentaires : chef politique de l'IRGC. S'est efforcé à maintes reprises de réprimer la liberté d'expression et la liberté de parole par ses déclarations publiques en soutien à l'arrestation des manifestants et dissidents et aux poursuites à leur rencontre. Il a été l'un des premiers hauts fonctionnaires à demander l'arrestation de Moussavi, de Karroubi et de Khatami en 2009. Il a soutenu le recours à des techniques qui violent le droit à un procès équitable, y compris les aveux publics, et il a divulgué le contenu d'interrogatoires avant le procès. Il apparaît également qu'il a toléré le recours à la violence contre des manifestants et, en tant que membre à part entière de l'IRGC, il était très vraisemblablement au courant du recours à des techniques d'interrogatoire brutales pour l'obtention d'aveux.

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* JAZAYERI Massoud

Renseignements complémentaires : chef d'état-major adjoint des forces armées iraniennes, chargé des affaires culturelles (càd le département chargé de la propagande). Il a activement collaboré à la répression des manifestations de 2009 en tant que chef d'état-major adjoint. Il a affirmé dans le quotidien Kayhan que beaucoup de personnes qui avaient manifesté tant en Iran qu'en dehors de l'Iran avaient été identifiées et qu'on "s'occuperait d'elles" le moment venu. Il a ouvertement appelé à la répression des organes de presse étrangers et de l'opposition iranienne. En 2010, il a demandé au gouvernement d'adopter des lois plus sévères contre les Iraniens qui coopèrent avec les sources d'information étrangères

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement 2019/560 du 08/04/2019

\* JOKAR Mohammad Saleh

Renseignements complémentaires : délégué aux affaires parlementaires des gardiens de la révolution. De 2011 à 2016, député pour la province de Yazd et membre de la commission parlementaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère. Ancien commandant des forces étudiantes Basij. À ce titre, il a participé activement à la répression des manifestations et à l'endoctrinement d'enfants et de jeunes, en vue d'une répression continue de la liberté d'expression et de la dissidence. En tant que membre de la commission parlementaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère, il a soutenu publiquement la répression exercée contre l'opposition au gouvernement

Désigné par le règlement (UE) 1002 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* KAMALIAN Behrouz

Alias : a) Hackers Brain ; b) Behrooz Ice

Date de naissance : 1983

Lieu de naissance : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : chef du cybergroupe "Ashiyaneh" lié au régime iranien. L'équipe de sécurité numérique "Ashiyaneh", fondée par Behrouz Kamalian, mène des cyberattaques soutenues à la fois contre les opposants et les réformistes iraniens et les institutions étrangères. Les activités de l'organisation "Ashiyaneh" de Kamalian ont aidé le régime à réprimer l'opposition et cette répression a donné lieu à de nombreuses violations graves des droits de l'homme

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* KAZEMI Toraj

Renseignements complémentaires : chef de la cyberpolice désignée par l'Union européenne. À ce titre, il a annoncé le lancement d'une campagne de recrutement de pirates informatiques gouvernementaux en vue de mieux contrôler l'information sur l'internet et de faire du tort aux sites "nuisibles"

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* KHALILI Ali

Renseignements complémentaires : commandant de l'IRGC, occupant une fonction de premier plan au sein de la base Sarollah. Signataire d'une lettre adressée au ministère de la santé le 26 juin 2009 interdisant la transmission de documents ou de dossiers médicaux à toute personne blessée ou hospitalisée pendant les événements qui ont suivi l'élection

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* KHALIOLLAHI Moussa

Alias : a) KHALIOLLAHI Mousa ; b) KHALIOLLAHI Mousa ; c) ELAHI Moussa Khalil

Renseignements complémentaires : procureur de Tabriz. Il a été impliqué dans l'affaire de Sakineh Mohammadi-Ashtiani, et est complice de violations graves du droit à un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011

\* KHODAEI SOURI Hojatollah

Date de naissance : 1964

Lieu de naissance : Selseleh, Iran

Renseignements complémentaires : membre du comité de sécurité nationale et de politique étrangère ; député de la province de Lorestan ; membre de la commission parlementaire chargée de la politique étrangère et de sécurité ; directeur de la prison d'Evin jusqu'en 2012. La torture était couramment utilisée dans la prison d'Evin lorsque

Souri en était le directeur. Dans la section 209, de nombreux militants ont été détenus pour leur opposition pacifique au gouvernement en place.

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* KHORAMABADI Abdolsamad

Renseignements complémentaires : chef de la "Commission chargée de déterminer les cas de contenu criminel" ; est chef de la "Commission chargée de déterminer les cas de contenu criminel", une organisation gouvernementale chargée de la censure en ligne et de la cybercriminalité. Sous sa direction, la commission a défini la "cybercriminalité" en recourant à un certain nombre de catégories vagues qui permettent d'ériger en infraction la création et la publication de contenu jugé inapproprié par le régime. Il est responsable de la répression et du blocage de nombreux sites d'opposition, journaux électroniques, blogs, sites d'ONG spécialisées dans les droits de l'homme ainsi que de Google et Gmail depuis septembre 2012

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013

\* KIASATI Morteza

Renseignements complémentaires : juge au tribunal révolutionnaire d'Ahwaz, 4e chambre. A condamné à mort quatre prisonniers politiques arabes, Taha Heidarian, Abbas Heidarian, Abd al-Rahman Heidarian (trois frères) et Ali Sharifi. Ils ont été arrêtés, torturés et pendus sans procès équitable. Ces affaires et l'absence de procès équitable ont été mentionnées dans un rapport du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran en date du 13 septembre 2012, dans le rapport du secrétaire général des Nations unies sur l'Iran en date du 22 août 2012

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013

\* LARIJANI Sadeq

Date de naissance : a) 1960 ; b) août 1961

Lieu de naissance : Najaf, Iraq

Renseignements complémentaires : nommé à la tête du Conseil du discernement du bien de l'ordre islamique le 29 décembre 2018. Chef du pouvoir judiciaire à partir de 2009. En tant que chef du pouvoir judiciaire, il est tenu d'approuver et de signer toutes les condamnations du type qisas (réparations), hodoud (crimes envers Dieu) et ta'zirat (crimes envers l'État). Cela inclut les condamnations à mort, les flagellations et les amputations. À cet égard, Sadeq Larijani a personnellement signé plusieurs condamnations à mort, contrevenant ainsi aux normes internationales, y compris des condamnations par lapidation, des exécutions par strangulation (pendaison), des exécutions d'adolescents et des exécutions publiques telles que des pendaisons de prisonniers depuis des ponts en présence de milliers de personnes. Il a ainsi contribué à un nombre élevé d'exécutions. Il a également autorisé des condamnations sous forme de châtiments corporels tels que des amputations et l'injection d'acide dans les yeux des personnes condamnées. Depuis que Sadeq Larijani a pris ses fonctions, le nombre d'arrestations arbitraires de figures politiques, de militants des droits de l'homme et de personnes issues de minorités a augmenté de façon considérable. Sadeq Larijani porte en outre la responsabilité des manquements généralisés observés dans les procédures judiciaires iraniennes quant au respect du droit à un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MAHSOULI Sadeq

Alias : MAHSULI Sadeq

Date de naissance : a) 1959 ; b) 1960

Lieu de naissance : Oroumieh, Iran

Renseignements complémentaires : conseiller de l'ancien président, membre du Conseil du discernement du bien de l'ordre islamique Mahmoud Ahmadinejad et membre du Front de persévérance. Ministre des affaires sociales et de la sécurité sociale entre 2009 et 2011. Ministre de l'intérieur jusqu'en août 2009. À ce titre, Mahsouli exerçait une autorité sur l'ensemble des forces de police, des agents de sécurité du ministère de l'intérieur et des agents en civil. Les forces placées sous ses ordres ont été responsables de l'assaut contre la résidence universitaire de Téhéran le 14 juin 2009 et des actes de torture infligés à des étudiants

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011

\* MALEKI Mojtaba

Renseignements complémentaires : directeur adjoint du ministère de la justice dans la province du Khorasan Razavi. Ancien procureur de Kermanshah. A joué un rôle dans le nombre élevé de condamnations à mort prononcées en Iran, y compris dans les procédures engagées contre sept prisonniers accusés de trafic de drogue qui ont été pendus le même jour, le 3 janvier 2010, dans la prison centrale de Kermanshah

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MIRHEJAZI Ali

Renseignements complémentaires : chef adjoint du Bureau du Guide suprême et chef de la sécurité. Fait partie du cercle des fidèles du Guide suprême, est l'un des responsables de la planification de la répression des manifestations mise en oeuvre depuis 2009 et est associé aux personnes responsables de la répression des manifestations

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* MOGHISSEH Mohammad

Alias : NASSERIAN

Renseignements complémentaires : Juge, chef du tribunal révolutionnaire de Téhéran, 28e chambre. Également considéré comme responsable des condamnations de membres de la communauté baha'ie. Il s'est occupé des procédures liées aux événements qui ont suivi l'élection. A prononcé de longues peines d'emprisonnement à l'issue de procès inéquitables à l'encontre de militants politiques et sociaux et de journalistes et plusieurs peines capitales à l'encontre de manifestants et de militants politiques et sociaux

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MOHSENI-EJEI Gholam-Hosseini

Date de naissance : vers 1956

Lieu de naissance : Ejiyeh

Renseignements complémentaires : procureur général d'Iran depuis septembre 2009, porte-parole du pouvoir judiciaire et ancien ministre des renseignements durant l'élection de 2009. Lorsqu'il était ministre des renseignements, au moment de l'élection de 2009, les agents du renseignement placés sous ses ordres ont arrêté et torturé des centaines de militants, de journalistes, de dissidents et de réformateurs et leur ont extorqué de faux aveux sous la contrainte. En outre, des personnalités politiques ont été contraintes de livrer de faux aveux au cours d'interrogatoires insupportables qui ont donné lieu à des actes de torture, de mauvais traitements, du chantage et des menaces à l'encontre des membres de leur famille

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* MORTAZAVI Amir

Renseignements complémentaires : adjoint du chef de l'unité des affaires sociales et de la prévention de la criminalité auprès du pouvoir judiciaire de la province de Khorasan-Razavi. Procureur adjoint de Mashhad jusqu'à 2015 au moins. Les procès relevant de sa compétence ont été conduits de manière sommaire et à huis-clos, dans le non-respect des droits fondamentaux des prévenus. Les décisions d'exécution ayant été prises en masse, les peines de mort ont été prononcées dans le non-respect des procédures permettant un procès équitable

Désigné par le règlement 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MORTAZAVI Saïd

Date de naissance : en 1967

Lieu de naissance : Meybod, province de Yazd, Iran

Renseignements complémentaires : procureur général de Téhéran jusqu'en août 2009. En sa qualité de procureur général de Téhéran, il a émis un ordre général qui a permis la mise en détention de centaines de militants, de journalistes et d'étudiants. En janvier 2010, à l'issue d'une enquête parlementaire, il a été tenu pour directement responsable du placement en détention de trois personnes qui sont mortes par la suite en prison. A été suspendu de ses fonctions en août 2010 après enquête du pouvoir judiciaire iranien au sujet de sa responsabilité dans la mort des trois hommes emprisonnés sur ses ordres à la suite de l'élection. En novembre 2014, les autorités iraniennes ont officiellement reconnu le rôle qu'il a joué dans les décès de détenus. Il a été acquitté par un tribunal iranien le 19 août 2015, pour des accusations liées à la torture et à la mort de trois jeunes hommes au centre de détention de Kahrizak en 2009

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MORTAZAVI Seyyed Solat

Date de naissance : 1967

Lieu de naissance : Farsan, Tchar Mahal-o-Bakhtiari, Iran

Renseignements complémentaires : ancien maire de la deuxième plus grande ville d'Iran, Mashad, où des exécutions publiques ont lieu régulièrement. Ancien vice-ministre de l'intérieur chargé des affaires politiques, nommé en 2009. À ce titre, responsable de la répression exercée contre des personnes qui ont défendu leurs droits légitimes, dont la liberté d'expression. A ensuite été nommé chef de la commission électorale iranienne pour les élections législatives de 2012 et pour l'élection présidentielle de 2013

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MOSLEHI Heydar

Alias : a) MOSLEHI Heidar ; b) MOSLEHI Haidar

Date de naissance : en 1956

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : conseiller sur les questions de jurisprudence suprême au sein de l'IRGC. Responsable de l'organisation concernant les publications sur le rôle du clergé pendant la guerre. Ancien ministre du renseignement (2009-2013). Sous sa direction, le ministère du renseignement a poursuivi ses pratiques de détention arbitraire et de persécution à grande échelle contre les protestataires et les dissidents. Le ministère du renseignement gère la section 209 de la prison d'Evin, dans laquelle de nombreux militants ont été détenus en raison de leur opposition pacifique au gouvernement en place. Les spécialistes des interrogatoires du ministère du renseignement ont fait subir aux prisonniers de la section 209 des passages à tabac ainsi que des violences psychologiques et sexuelles



Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/01/2011, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016

\* MOTLAGH Bahram Hosseini

Renseignements complémentaires : directeur du collège du commandement de l'armée et de l'état-major (DAFOOS). Ancien chef du corps Seyyed al-Shohada de l'IRGC, province de Téhéran. Ce corps a joué un rôle clé dans l'organisation de la répression des manifestations en 2009

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* MOUSSAVI Seyed Mohammad Bagher

Renseignements complémentaires : juge au tribunal révolutionnaire d'Ahwaz, 2<sup>e</sup> chambre, a condamné à mort cinq arabes ahwazis, Mohammad Ali Amouri, Hashem Sha'bani Amouri, Hadi Rashedi, Sayed Jaber Alboshoka et Sayed Mokhtar Alboshoka, le 17 mars 2012, pour "activités contre la sécurité nationale" et "rebellion contre Dieu". Les peines ont été confirmées par la Cour suprême Iranienne le 9 janvier 2013. Ces cinq personnes ont été détenues plus d'un an sans chef d'inculpation, torturées et condamnées sans procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 12/03/13

\* MUSAVI-TABAR Seyed Reza

Renseignements complémentaires : ancien chef du ministère public révolutionnaire de Shiraz. Responsable d'arrestations illégales et de mauvais traitements à l'encontre d'activistes politiques, de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme, de baha'is et de prisonniers d'opinion, qui ont été harcelés, torturés, interrogés, sans avoir droit à un avocat ni à un procès équitable. Musavi-Tabar a signé des décisions judiciaires au centre de détention no 100 (une prison pour hommes) de sinistre réputation, y compris la décision d'emprisonner Raha Sabet, une femme baha'ie, en cellule d'isolement pour trois ans

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 12/03/2013, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* NAQDI Mohammad-Reza

Date de naissance : vers 1952

Lieu de naissance : Najaf, Iraq

Renseignements complémentaires : commandant de la force Basij. Responsable ou complice, en sa qualité de commandant de cette force de l'IRGC, des exactions commises par elle fin 2009, y compris la réaction violente aux protestations organisées en décembre 2009 pendant les journées de l'Ashura, qui a causé la mort de 15 personnes et conduit à l'arrestation de centaines de manifestants. Avant d'être nommé commandant de la force Basij en octobre 2009, il était le chef du service de renseignement de cette force, chargé de l'interrogatoire des personnes arrêtées lors de la répression qui a suivi l'élection

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* OMIDI Mehrdad

Alias : OMIDI Reza

Renseignements complémentaires : chef de la section VI de la police, unité des enquêtes. Ancien chef des services de renseignement au sein de la police iranienne. Ancien chef de l'unité de lutte contre la criminalité informatique au sein de la police iranienne. Il a été responsable de milliers d'enquêtes et de mises en accusation concernant des réformistes et des opposants politiques utilisant l'internet. Il a ainsi été responsable de graves violations des droits de l'homme dans la répression exercée contre des personnes qui ont défendu leurs droits légitimes, dont la liberté d'expression, au cours et au lendemain du mouvement vert de 2009

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* PIR-ABASSI Abbas

Renseignements complémentaires : magistrat dans une chambre pénale. Ancien juge au tribunal révolutionnaire de Téhéran, 26<sup>e</sup> chambre. Il a été en charge des procédures liées aux événements qui ont suivi l'élection ; il a prononcé de longues peines d'emprisonnement à l'issue de procès inéquitables à l'encontre de défenseurs des droits de l'homme ainsi que plusieurs peines capitales à l'encontre de manifestants

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* RADAN Ahmad-Reza

Date de naissance : en 1963

Lieu de naissance : Ispahan, Iran

Renseignements complémentaires : anciennement responsable du centre d'études stratégiques des forces de l'ordre iraniennes, organisme lié à la police nationale. Chef du centre des études stratégiques de la police, chef adjoint de la police nationale iranienne jusqu'en juin 2014. En tant que chef adjoint de la police nationale iranienne depuis 2008, Radan a été responsable des passages à tabac, meurtres, arrestations et détentions arbitraires de manifestants auxquels ont procédé les forces de police. Actuellement commandant de l'IRGC chargé d'entraîner les forces "anti-terroristes" iraqiennes

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* RAJABZADEH Azizollah

Renseignements complémentaires : ancien chef de l'Organisation de Téhéran chargée de l'atténuation des effets des catastrophes (TDMO). En tant que chef de la police de Téhéran jusqu'en janvier 2010, il a été responsable des violences commises par la police contre les manifestants et les étudiants. En tant que chef des services de répression du grand Téhéran, Azizollah Rajabzadeh était l'accusé le plus haut placé dans l'affaire des exactions commises au centre de détention de Kahrizak en décembre 2009

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019  
\* RAMEZANI Gholamhosein

Renseignements complémentaires : chef de la sécurité au ministère de la défense. Ancien chef de la protection et de la sécurité au sein de l'IRGC jusqu'en mars 2012. Ex-commandant du renseignement de l'IRGC jusqu'en octobre 2009. Impliqué dans la répression de la liberté d'expression notamment en étant associé aux responsables de l'arrestation de blogueurs/journalistes en 2004 et aurait joué un rôle dans la répression des manifestations post-électorales en 2009

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* RAMIN Mohammad-Ali

Date de naissance : 1954

Lieu de naissance : Dezful, Iran

Renseignements complémentaires : secrétaire général de la Fondation internationale pour l'étude de l'Holocauste, créée lors de la conférence internationale de révision de la vision globale de l'Holocauste en 2006, que Ramin a été chargé d'organiser au nom du gouvernement iranien ; principal responsable de la censure en tant que vice-ministre en charge de la presse jusqu'en décembre 2013 ; il a été directement responsable de la fermeture de nombreux organes de presse réformateurs (Etemad, Etemad-e Melli, Shargh, etc.), de la fermeture du syndicat indépendant de la presse et de l'intimidation ou l'arrestation de journalistes

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* RASHIDI AGHDAM Ali Ashraf

Alias : Ali Ashraf Rostami Aghdam

Renseignements complémentaires : ancien directeur de la prison d'Evin, nommé à la mi-2012. Durant son mandat, les conditions se sont détériorées dans la prison et des rapports ont fait état d'un renforcement des mauvais traitements infligés aux prisonniers. En octobre 2012, neuf détenues ont entamé une grève de la faim pour protester contre la violation de leurs droits et les violences qu'elles subissaient de la part des gardiens

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 12/03/2013, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* RESHTE-AHMADI Bahram

Renseignements complémentaires : juge de droit commun dans le nord de Téhéran. Ancien superviseur du ministère public à Téhéran. Directeur adjoint du bureau des questions pénitentiaires de la province de Téhéran. Ancien procureur adjoint à Téhéran jusqu'en 2013. A dirigé le centre de poursuites judiciaires d'Evin. A été responsable de dénis de droits (droit de visite et autres droits de prisonniers, notamment) à l'égard de militants des droits de l'homme et de prisonniers politiques

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* REZVANMA-NESH Ali

Renseignements complémentaires : procureur adjoint de la province de Karaj, région d'Alborz. Responsable d'une grave violation des droits de l'homme, notamment par son implication dans l'exécution d'un adolescent

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* SADEGHI Mohamed

Renseignements complémentaires : colonel et responsable adjoint du service de renseignement technique et de cyber-renseignement de l'IRGC et responsable du centre d'analyse et de lutte contre la criminalité organisée au sein des Pasdaran. Responsable de l'arrestation et de la torture de blogueurs/journalistes

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* SAEEDI Ali

Renseignements complémentaires : représentant du Guide chez les Pasdaran depuis 1995 après avoir fait toute sa carrière au sein de l'institution militaire, plus précisément dans les services de renseignement des Pasdaran. Cette fonction officielle fait de lui la courroie de transmission indispensable entre les ordres provenant du Bureau du Guide et l'appareil de répression des Pasdaran

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012

\* SAJEDI-NIA Hossein

Renseignements complémentaires : chef de la police de Téhéran, ex-chef adjoint de la police nationale Iranienne, responsable des opérations de police. Chargé de la coordination, pour le ministère de l'intérieur, des opérations de répression dans la capitale Iranienne.

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* SALARKIA Mahmoud

Renseignements complémentaires : ancien directeur du club de football de Téhéran « Persepolis ». Ancien chef de la commission du pétrole et des transports de la ville de Téhéran. Adjoint du procureur général de Téhéran chargé des questions pénitentiaires pendant la répression de 2009. En tant qu'adjoint du procureur général de Téhéran chargé des questions pénitentiaires, il est directement responsable de nombreux mandats d'arrêt dirigés

contre des manifestants et des militants innocents et pacifiques. De nombreuses indications fournies par des défenseurs des droits de l'homme montrent que presque toutes les personnes arrêtées ont été, sur instruction de sa part, détenues au secret sans possibilité de contacter leur avocat ou leur famille, sans avoir été informées des charges retenues contre elles et pour des durées variables, souvent dans des circonstances qui équivalent à celles d'une disparition forcée. Les familles ont souvent été laissées dans l'ignorance des arrestations

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par les règlements (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* SALAVATI Abdolghassem

Renseignements complémentaires : juge, chef du tribunal révolutionnaire de Téhéran, 15<sup>e</sup> chambre. Juge d'instruction au Tribunal de Téhéran. Chargé des procédures liées aux événements survenus après l'élection, il a présidé les simulacres de procès organisés durant l'été 2009 et a condamné à mort deux monarchistes qui ont comparu à ces procès. A condamné à de très longues peines d'emprisonnement plus d'une centaine de prisonniers politiques, de défenseurs des droits de l'homme et de manifestants. En 2018, il est apparu qu'il continuait de prononcer des condamnations analogues dans le non-respect des procédures permettant un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* SARAFRAZ Mohammad

Alias : Haj-gha Sarafraz

Date de naissance : vers 1963

Lieu de naissance : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : membre du conseil suprême du cyberspace. Ancien président de la radio-télévision de la République islamique d'Iran (IRIB). Ancien directeur du service international de l'IRIB et de Press TV, responsable de toutes les décisions de programmation. Étroitement associé à l'appareil sécuritaire de l'État. Sous sa direction, Press TV, tout comme l'IRIB, a coopéré avec les services de sécurité iraniens et les procureurs iraniens en vue de diffuser les aveux forcés de détenus, y compris ceux du journaliste et réalisateur irano-canadien Maziar Bahari, dans le programme hebdomadaire "Iran Today"

Désigné par le règlement (UE) 206/2013 du 11/03/2013, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* SEDAQAT Farajollah

Renseignements complémentaires : secrétaire adjoint de l'administration générale des prisons de Téhéran. Chef de la prison d'Evin, à Téhéran, jusqu'en octobre 2010, période pendant laquelle la torture y a été pratiquée. Directeur de la prison, il a menacé les prisonniers à plusieurs reprises et exercé des pressions à leur égard

Désigné par règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* SHARIATI Seyed Hassan

Renseignements complémentaires : conseiller et membre de la 28<sup>e</sup> chambre de la Cour suprême. Chef du pouvoir judiciaire de Mashhad jusqu'en septembre 2014. Sous sa responsabilité, des procès ont été conduits de manière sommaire et à huis clos, en violation des droits fondamentaux des prévenus, et sur la base d'aveux extorqués sous la contrainte et la torture. Les décisions d'exécution ayant été prises en masse, les peines de mort ont été prononcées dans le non-respect des procédures permettant un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* SHARIFI Malek Adjar

Renseignements complémentaires : juge à la Cour suprême ; ancien chef du pouvoir judiciaire de l'Azerbaïdjan oriental

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2011

\* SOLTANI Hodjatoleslam Seyed Mohammad

Renseignements complémentaires : chef de l'organisation de la propagande islamique dans la province de Khorasan-Razavi. Juge au tribunal révolutionnaire de Mashhad jusqu'en 2013. Sous sa responsabilité, des procès ont été conduits de manière sommaire et à huis clos, sans respecter les droits fondamentaux des prévenus. Les décisions d'exécution ayant été prises en masse, les peines de mort ont été prononcées dans le non-respect des procédures permettant un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par les règlements (UE) 2016/556 du 11/04/2016, (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* TAEB Hossein

Date de naissance : 1963

Lieu de naissance : Téhéran, Iran

Renseignements complémentaires : chef du renseignement de l'IRGC depuis octobre 2009. Commandant de la force Basij jusqu'en octobre 2009. Les forces sous son commandement ont participé à des passages à tabac massifs, à l'assassinat, à la mise en détention et à la torture de manifestants pacifiques

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* TAGHIPOUR Reza

Date de naissance : 1957

Lieu de naissance : Maragheh, Iran

Renseignements complémentaires : membre du conseil suprême du cyberspace. Membre du conseil municipal de Téhéran. Ancien ministre de l'information et des communications (2009-2012). En tant que ministre de l'information, il a été l'un des hauts fonctionnaires en charge de la censure et du contrôle des activités internet et des communications de tous types (en particulier la téléphonie mobile). Lors d'interrogatoires de prisonniers politiques, il a été fait usage des données, communications et courriers privés de ces personnes. A plusieurs occasions depuis l'élection présidentielle de 2009 et lors de manifestations de rue, les lignes de téléphonie mobile et les messageries ont été coupées, les chaînes de télévision par satellite ont été brouillées et les services internet ont été suspendus ou du moins ralentis au niveau local

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016

\* TALA Hossein

Alias : TALA Hosseyn

Renseignements complémentaires : Ancien député iranien. Ancien gouverneur général ("Farmandar") de la province de Téhéran jusqu'en septembre 2010, il a été responsable de l'intervention des forces de police et, par conséquent, de la répression à l'égard des manifestants. Il a été récompensé en décembre 2010 pour le rôle qu'il a joué dans la répression postélectorale

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2017/685 du 11/04/2017

\* TAMADDON Morteza

Alias : TAMADON Morteza

Date de naissance : 1959

Lieu de naissance : Shahr Kord-Isfahan, Iran

Renseignements complémentaires : ancien chef du conseil provincial chargé de la sécurité publique à Téhéran. Ancien gouverneur général de l'IRGC de la province de Téhéran. En sa qualité de gouverneur et de chef du conseil provincial chargé de la sécurité publique à Téhéran, il a porté la responsabilité générale de toutes les activités répressives entreprises par l'IRGC dans la province de Téhéran, y compris contre les manifestations politiques depuis juin 2009. Actuellement membre du conseil d'administration à l'université technique de Khajeh Nasireddin Tusi

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* YASAGHI Ali-Akbar

Renseignements complémentaires : juge de la Cour suprême présidant la 44e chambre. Directeur général adjoint de la Fondation Setad-e Dieh. Juge en chef au tribunal révolutionnaire de Mashhad (2001-2011). Sous sa responsabilité, des procès ont été conduits de manière sommaire et à huis clos, sans respecter les droits fondamentaux des prévenus. Les décisions d'exécution ayant été prises en masse (jusqu'à 550 entre l'été 2009 et l'été 2011), les peines de mort ont été prononcées dans le non-respect des procédures permettant un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* ZANJIREI Mohammad-Ali

Renseignements complémentaires : en tant que conseiller principal du chef et chef adjoint de l'organisation des prisons iraniennes, responsable de graves violations des droits de l'homme à l'encontre des détenus. A administré un système dans lequel les détenus ont subi des exactions, des actes de torture et des traitements inhumains/dégradants et vécu dans des conditions particulièrement déplorable

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

\* ZARGAR Ahmad

Renseignements complémentaires : chef de l'Organisation pour la préservation de la moralité. Ancien juge à la cour d'appel de Téhéran, 36e chambre. A confirmé de longues peines d'emprisonnement et des ordres d'exécution à l'encontre de manifestants

Désigné par le règlement (UE) 359/2011 du 12/04/2011

\* ZARGHAMI Ezzatollah

Date de naissance : 22/07/1959

Lieu de naissance : Dezful, Iran

Renseignements complémentaires : membre du conseil suprême du cyberspace et du conseil de la révolution culturelle. Ancien directeur de la radio-télévision de la République islamique d'Iran (IRIB) jusqu'en novembre 2014. Pendant son mandat à l'IRIB, il était responsable de toutes les décisions de programmation. L'IRIB a diffusé les aveux de détenus obtenus sous la contrainte ainsi qu'une série de simulacres de procès en août 2009 et décembre 2011. Il s'agit là d'une violation manifeste des dispositions internationales garantissant le droit à un procès équitable

Désigné par le règlement (UE) 267/2012 du 23/03/2012, modifié par le règlement (UE) 2016/556 du 11/04/2016

\* ZEBHI Hossein

Renseignements complémentaires : premier conseiller adjoint du pouvoir judiciaire et juge de la Cour suprême. Adjoint du procureur général d'Iran (2007-2015). À ce titre, responsable des poursuites judiciaires engagées consécutivement aux manifestations post-électorales de 2009 et menées en violation des droits de l'homme. À ce titre également, a toléré les sanctions excessives infligées pour les infractions liées aux stupéfiants

Désigné par le règlement (UE) 1002/2011 du 10/10/2011, modifié par le règlement (UE) 2019/560 du 08/04/2019

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 30 août 2019 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT1923824A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 30 août 2019, vu la décision (PESC) 2017/2074 du Conseil du 13 novembre 2017 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Venezuela, modifiée notamment par la décision (PESC) 2019/1171 du Conseil du 8 juillet 2019 ; vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13.

A Saint Barthélémy, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes mentionnées dans l'annexe sont gelés.

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

#### Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie et des finances au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédéc 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

#### ANNEXE

\* Antonio José Benavides Torres

Date de naissance : 13/06/1961

Renseignements complémentaires : chef du gouvernement du district de la capitale (Distrito Capital) jusqu'en janvier 2018 ; général de la Garde nationale bolivarienne jusqu'au 21 juin 2017 ; impliqué dans la répression de la société civile et de l'opposition démocratique vénézuéliennes et responsable de graves violations des droits de l'homme commises sous son commandement par la Garde nationale bolivarienne ; ses actions et les politiques qu'il a menées en tant que général de la Garde nationale bolivarienne, notamment lorsque celle-ci a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne le maintien de l'ordre lors de manifestations civiles et lorsqu'il s'est prononcé publiquement en faveur de la compétence des tribunaux militaires pour juger des civils, ont porté atteinte à l'État de droit au Venezuela ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Delcy Eloina Rodríguez Gómez

Date de naissance : 18/05/1969

Renseignements complémentaires : vice-présidente du Venezuela, ancienne présidente de l'Assemblée constituante illégitime et ancien membre de la Commission présidentielle chargée de mettre en place l'Assemblée constituante nationale illégitime ; les actions qu'elle a menées dans le cadre de la Commission présidentielle, puis en tant que présidente de l'Assemblée constituante illégitime, ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, y compris par l'usurpation des pouvoirs de l'Assemblée nationale et leur utilisation pour s'en prendre à l'opposition et l'empêcher de prendre part au processus politique ; sexe féminin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Diosdado Cabello Rondón

Date de naissance : 15/04/1963

Renseignements complémentaires : président de l'Assemblée constituante et premier vice-président du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV) ; impliqué dans des atteintes à la démocratie et à l'état de droit au

Venezuela, notamment en utilisant les médias pour attaquer et menacer publiquement l'opposition politique, d'autres médias et la société civile ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par les règlements (UE) 2018/1653 du 06/11/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Elías José Jaua Milano

Date de naissance : 16/12/1969

Renseignements complémentaires : ministre du pouvoir populaire pour l'éducation ; ancien président de la Commission présidentielle pour l'Assemblée nationale constituante illégitime ; responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela par le rôle qu'il a joué en dirigeant la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Freddy Alirio Bernal Rosales

Date de naissance : 16/06/1962

Renseignements complémentaires : chef du Centre de contrôle national des Comités locaux d'approvisionnement et de production (CLAP) et commissaire en chef du SEBIN ; responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie par la manipulation, à des fins électorales, de la distribution de colis alimentaires par les CLAP ; par ailleurs, en tant que commissaire en chef du SEBIN, il est responsable d'activités de ce dernier ayant conduit à de graves violations des droits de l'homme, telles que des détentions arbitraires ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Gustavo Enrique González López

Date de naissance : 02/11/1960

Renseignements complémentaires : reconduit en tant que chef du Service bolivarien de renseignement national (SEBIN) le 30 avril 2019 ; ancien conseiller pour la sécurité et le renseignement auprès du cabinet du président, du 8 janvier 2019 au 30 avril 2019, et chef du SEBIN jusqu'en octobre 2018 ; responsable, en tant que chef du SEBIN, de graves violations des droits de l'homme (détentions arbitraires, traitements inhumains et dégradants et torture, notamment) et de la répression de la société civile et de l'opposition démocratique vénézuéliennes ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Iván Hernández Dala

Date de naissance : 18/05/1966

Renseignements complémentaires : chef de la direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM) depuis janvier 2014 et chef de la Garde présidentielle depuis septembre 2015 ; en tant que chef de la DGCIM, Iván Hernández Dala est responsable de graves violations des droits de l'homme et de la répression exercée contre la société civile et l'opposition démocratique par des membres de la DGCIM placés sous son commandement, dont l'usage excessif de la force et les mauvais traitements infligés à des détenus ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Jesús Rafael Suárez Chourio

Date de naissance : 19/07/1962

Renseignements complémentaires : commandant en chef de l'armée nationale bolivarienne du Venezuela et ancien commandant de la Région de défense intégrale de la Zone centrale (REDI centrale) du Venezuela ; responsable de violations des droits de l'homme commises par les forces placées sous son commandement, dont l'usage excessif de la force et les mauvais traitements infligés à des détenus ; s'en est pris à l'opposition démocratique et a soutenu le recours aux tribunaux militaires pour juger des manifestants civils ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Katherine Nayarith Harrington Padrón

Date de naissance : 05/12/1971

Renseignements complémentaires : procureure générale adjointe de juillet 2017 à octobre 2018 ; nommée à ce poste par la Cour suprême, en violation de la constitution, et non par l'Assemblée nationale ; responsable d'avoir porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, notamment en ayant engagé des poursuites motivées par des considérations politiques et en n'enquêtant pas sur des violations des droits de l'homme qu'aurait commises le régime Maduro ; sexe féminin

Désignée par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Maikel José Moreno Pérez

Date de naissance : 12/12/1965

Renseignements complémentaires : président et ancien vice-président de la Cour suprême du Venezuela (Tribunal Supremo de Justicia) ; en ces qualités, il a soutenu et facilité les actions et politiques du gouvernement, qui ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, et est responsable d'actions et de déclarations qui ont eu pour effet d'usurper l'autorité de l'Assemblée nationale ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Néstor Luis Reverol Torres

Date de naissance : 28/10/1964

Renseignements complémentaires : ministre de l'intérieur, de la justice et de la paix ; ex-général de la Garde nationale bolivarienne, responsable de graves violations des droits de l'homme et de la répression de l'opposition démocratique vénézuélienne, y compris l'interdiction et la répression de manifestations politiques ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Sandra Oblitas Ruzza

Date de naissance : 07/06/1969

Renseignements complémentaires : vice-présidente du Conseil électoral national (CNE) et présidente de la Commission du registre civil et électoral ; responsable des activités du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral ; sexe féminin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Sergio José Rivero Marcano

Date de naissance : 08/11/1964

Renseignements complémentaires : inspecteur général des forces armées nationales boliviennes ; général de la Garde nationale bolivarienne jusqu'au 16 janvier 2018 ; impliqué dans la répression de la société civile et de l'opposition démocratique au Venezuela, et responsable de graves violations des droits de l'homme commises sous son commandement par la Garde nationale bolivarienne, y compris l'usage excessif de la force, la détention arbitraire de membres de la société civile et de l'opposition ainsi que les mauvais traitements dont ils ont fait l'objet ; ses actions et initiatives en tant que commandant en chef de la Garde nationale bolivarienne, qui s'est notamment rendue coupable d'agressions contre des membres de l'Assemblée nationale élue démocratiquement et d'intimidations à l'égard de journalistes ayant fait état de fraudes dans le cadre de l'élection de l'Assemblée constituante illégitime, ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Socorro Elizabeth Hernández Hernández

Date de naissance : 11/03/1952

Renseignements complémentaires : recteur et membre du Conseil électoral national (CNE) ainsi que de la Commission électorale nationale (JNE) ; responsable des activités du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral dans le cadre de l'annulation d'un scrutin révocatoire du président en 2016, de l'ajournement des élections de gouverneurs en 2016 et du déplacement de bureaux de vote à bref délai avant les élections de gouverneurs en 2017 ; sexe féminin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Tareck Zaidan El-Aissami Maddah

Date de naissance : 12/11/1974

Renseignements complémentaires : vice-président de l'économie et ministre de l'industrie et de la production nationales ; en sa qualité d'ancien vice-président du Venezuela contrôlant la direction du Service de renseignement national bolivarien (SEBIN), Maddah est responsable des graves violations des droits de l'homme commises par cette organisation, dont des détentions arbitraires, des enquêtes motivées par des considérations politiques, des traitements inhumains et dégradants, et des actes de torture ; il est également responsable d'avoir soutenu et mis en oeuvre des mesures et activités portant atteinte à la démocratie et à l'état de droit, y compris l'interdiction de manifestations publiques, et d'avoir dirigé le "commandement anti-coup d'État" du président Maduro, dont la société civile et l'opposition démocratique ont été les cibles ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Tarek William Saab Halabi

Date de naissance : 10/09/1963

Renseignements complémentaires : procureur général du Venezuela nommé par l'Assemblée constituante ; en cette qualité et dans ses anciennes fonctions de médiateur et de président du Conseil moral républicain, il a porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela en apportant publiquement son soutien à des actions menées contre des opposants au gouvernement et au retrait de compétences de l'Assemblée nationale ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Tibisay Lucena Ramírez

Date de naissance : 26/04/1959

Renseignements complémentaires : présidente du Conseil électoral national (Consejo Nacional Electoral — CNE) ; ses actions et les politiques qu'elle a menées ont porté atteinte à la démocratie et à l'état de droit au Venezuela, notamment en facilitant la mise en place de l'Assemblée constituante et en ne veillant pas à ce que le



CNE demeure une institution impartiale et indépendante, ainsi que le prévoit la constitution vénézuélienne ; sexe féminin

Désignée par le règlement (UE) 2018/88 du 22/01/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019

\* Xavier Antonio Moreno Reyes

Renseignements complémentaires : secrétaire général du Conseil électoral national (CNE) ; responsable d'avoir approuvé des décisions du CNE qui ont porté atteinte à la démocratie au Venezuela et notamment contribué à la mise en place de l'Assemblée constituante illégitime et à la manipulation du processus électoral ; sexe masculin

Désigné par le règlement (UE) 2018/899 du 25/06/2018, modifié par le règlement (UE) 2019/1169 du 08/07/2019